

**restez  
chez  
VOUS**

# de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)

Mardi 04 Août 2020 / N° 928

Prix : 20 DA

Lutte contre le  
Coronavirus:

**Le précieux  
apport du  
mouvement  
associatif  
national**

Education  
nationale

**La chaîne "El  
Maarifa"  
élargie au  
satellite  
Nilesat**

BAC-Session  
septembre 2020:

**Le ministère de  
l'Éducation  
dément les  
informations  
relayées sur  
les réseaux  
sociaux**

Santé

**Abderrahmane  
Benbouzid :  
« 75% des  
Algériens  
subiront le  
vaccin contre  
le  
coronavirus »**

Perturbations de  
l'alimentation en  
eau potable :

**Le DG de l'ADE  
s'explique**

Aïd El Adha:

**La  
permanence  
respectée à  
plus de 99,88%**

Aïd el Adha :

**Plus de 10.000  
commerçants  
non mobilisés  
ont assuré  
l'approvisionn  
ement des  
citoyens**

Inhumation

**Le Président  
Tebboune  
présente ses  
condoléances  
à la famille de  
Saïd Amara**

Vaccin contre le Covid-19

# L'ALGÉRIE

**DISPOSE D'UNE ENVELOPPE FINANCIÈRE**

**SUFFISANTE POUR ACHETER**

# LES DOSES NÉCESSAIRES

Tribunal de Sidi M'hamed

**Quatre ans de prison  
requis contre Khaled  
Drareni et ses co-  
accusés**

Pétrole :

**Le Brent à plus de 43  
dollars à Londres**

## Vaccin contre le Covid-19 L'Algérie dispose d'une enveloppe financière suffisante pour acheter les doses nécessaires



Le ministre de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, est revenu hier sur l'éventualité de s'acquérir le vaccin contre la Covid-19 et a tenu, dans ce sens, à rassurer les Algériens. Il a également tenu à rassurer sur le financement de l'importation du vaccin, soulignant que l'Algérie dispose d'une enveloppe financière suffisante pour acheter les doses nécessaires du vaccin. Benbouzid a fait observer, en outre, que l'Algérie ne va pas expérimenter le vaccin sur ses citoyens et que l'Institut Pasteur se chargerait d'examiner le vaccin avant son utilisation et ne serait pas utilisé en Algérie avant que le pays producteur ne l'utilise sur ses citoyens. D'autre part, le ministre de la Santé a indiqué avoir été chargé par le Premier ministre pour prendre les dispositions nécessaires « le plus rapidement possible » en vue de se procurer le vaccin. Par ailleurs, il faut dire qu'avec la hausse inquiétante des contaminations au coronavirus et les proportions inquiétantes prises par la propagation de la pandémie, les citoyens sont de nouveau interpellés par les pouvoirs publics afin qu'ils se conforment aux mesures de prévention. Et pour cause, en dépit des sacrifices consentis par les personnels de la santé, tous corps confondus, depuis l'apparition du Covid-19, les choses ne semblent pas pour autant s'améliorer en raison du non-respect des mesures prises par le gouvernement pour juguler ce virus. C'est la raison pour laquelle, les citoyens sont appelés à la nécessité de persévérer dans le respect des mesures de prévention. Parallèlement à cela, les différents services de sécurité, ainsi que les organisations et le mouvement associatif intensifient leur présence sur le terrain ces derniers jours pour sensibiliser les citoyens au port du masque protecteur et les inciter à respecter les mesures préventives contre la propagation du coronavirus. Ils multiplient leurs sorties dans toutes les régions du pays, ciblant notamment les marchés et les grands espaces commerciaux, afin de sensibiliser les citoyens au port des bavettes et de veiller à la stricte application des mesures de protection contre l'épidémie. En revanche, la réglementation en vigueur sera strictement appliquée, notamment en ce qui concerne le masque de protection qui doit être porté par toutes les personnes et en toutes circonstances sur la voie et les lieux publics, les lieux de travail, ainsi que dans tous les espaces ouverts ou

fermés recevant le public. Visant à asseoir la culture du port de masque dans les lieux publics, ces mesures se veulent à la fois répressives, mais aussi sensibilisatrices des citoyens quant à l'impératif du respect des gestes de protection contre la pandémie du Covid-19. Pour venir à bout de l'épidémie et en finir rapidement avec la situation actuelle, les appels sont réitérés, notamment en direction des jeunes, pour faire preuve de patience face à l'effort qui reste à fournir et à interagir positivement avec les mesures préventives exceptionnelles. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait indiqué récemment qu'il est « bien établi aujourd'hui que plus nous nous soumettons aux mesures préventives, tant chez soi que dans les administrations et la rue, plus rapidement nous en finirons avec cette épreuve afin de renouer avec notre quotidien, et partant, avec la vie économique qui reprendra, assurément, avec dynamisme pour l'édification d'une économie nouvelle, diversifiée et affranchie de la dépendance aux hydrocarbures, garantissant à tous la prospérité dans le cadre d'un Etat démocratique, fort et juste ».

**La crise que traversent l'Algérie est conjoncturelle et non structurelle. Cela laisse supposer que la roue de l'économie nationale, affectée par la pandémie du coronavirus et la chute des prix du pétrole, sera relancée prochainement**

Pour lui, « l'insouciance et la négligence empêcheront, indéniablement, la concrétisation de cet objectif et feront subir à notre pays davantage de pertes, alors faites montre de patience, de discipline et de sens de responsabilité car les efforts seuls de l'Etat, quels que soient ses moyens matériels et humains, resteront insuffisants tant que le citoyen ne joue pas son rôle pour l'éradication de cette pandémie ». Il a également soutenu que « le peuple algérien a prouvé, à maintes reprises, qu'il est un peuple de défi dans les grands moments décisifs, et comme il a déjà triomphé à chaque rendez-vous avec l'Histoire, il triomphera aujourd'hui, grâce à Allah. Il n'y a nul choix pour les peuples vivants, que celui de la victoire ». Par ailleurs, le Président de la République avait assuré que la crise que traversent l'Algérie est conjoncturelle et non structurelle. Cela laisse supposer que la roue de l'économie nationale, affectée par la pandémie du coronavi-

rus et la chute des prix du pétrole, sera relancée prochainement. Cette crise sanitaire et pétrolière a créé en Algérie une situation difficile, mais loin d'être catastrophique. Pour le président de la République, l'Algérie pourra avoir dans deux années une croissance économique forte pour peu que des hommes d'affaires intègres s'impliquent.

**Tous les verrous qui empêchent l'investissement national et étranger vont disparaître, dans le cadre de LFC, assurant que ce texte va donner une nouvelle dynamique et une autre vision à l'investissement**

Partant de ce constat, le gouvernement compte mettre tous les atouts de son côté pour gagner le pari de la relance de la machine économique en veillant à la levée de tous les verrous se dressant devant les investisseurs nationaux et étrangers à travers la loi de finance complémentaire qui constituera le début d'une rupture et l'occasion de construire un système économique réel. Pour ce faire, le Premier ministre a assuré que tous les verrous qui empêchent l'investissement national et étranger vont disparaître, dans le cadre de LFC, assurant que ce texte va donner une nouvelle dynamique et une autre vision à l'investissement. Cette loi va être le début d'une rupture progressive et de la construction d'un système économique réel et elle va mettre un terme à tout ce qui a été fait pour bloquer les investissements et pour empêcher l'Algérie de construire une réelle économie, avait-il expliqué. Il est question, dans le cadre du premier axe, de développer la ressource humaine, de reconstruire le système national de santé, de réformer l'école et de l'université algérienne. Le deuxième axe portera, quant à lui, sur la transition énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables afin de ne plus dépendre de la rente pétrolière, tandis que le troisième axe sera focalisé sur l'édification de l'économie de la connaissance dans l'objectif de moderniser le pays. « Ce sont-là des objectifs nobles auxquels les Algériens doivent croire et pour lesquels ils sont appelés à travailler pour redonner à notre pays un rôle sur le plan international et sa place qu'il mérite », avait relevé M. Djerad, tout en faisant remarquer que l'Algérie dispose de compétences et d'une élite en mesure de concrétiser ces projets et de relever le défi du développement.

Assurant que le gouvernement avait établi un diagnostic sur la situation de l'économie nationale, l'intervenant a mis en exergue la vision de l'Exécutif de procéder de manière « sereine » pour « ne pas refaire les erreurs du passé » en vue de mettre en place une « approche pragmatique » devant permettre de sortir le pays d'une crise multidimensionnelle. Il a ajouté dans ce sillage que le pays dispose de moyens financiers suffisants pour dépasser la crise économique, mettant en avant l'adoption d'une approche « pragmatique et réaliste » par le gouvernement qui tient compte des difficultés actuelles, appelant les Algériens au dialogue et au patriotisme ainsi qu'à tenir compte de la volonté politique pour reconstruire leur pays. En effet, les mesures prises par les pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre la pandémie, impactent directement la vie économique et l'emploi, ce qui nécessite une solidarité nationale d'envergure pour le maintien de l'activité économique, la préservation de l'emploi et la prise par l'Etat de mesures de régulation rendues nécessaires par cette conjoncture. En tenant compte des différentes mesures déjà mises en œuvre par les pouvoirs publics dans les domaines bancaire, fiscal, parafiscal et des marchés publics, l'effort commun devra s'orienter d'abord sur l'évaluation, par secteur d'activité, des impacts de la crise sanitaire sur la situation financière et de l'emploi des entreprises. La concertation devra être focalisée également sur le maintien de l'activité économique dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte contre le coronavirus ainsi que la prise de mesures pour la survie des entreprises impactées et la préservation de l'outil national de production et de réalisation. Le troisième thème de la concertation portera sur les modalités de mobilisation et de gestion de la sphère économique face à cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays, afin de sauvegarder l'emploi et préparer la reprise de la croissance. Dans ce contexte, et pour assurer la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures, le président de la République avait appelé à prioriser l'investissement dans les produits agricoles assurant la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit ici d'encourager les filières céréalières, notamment le maïs, ainsi que les filières à même de couvrir les besoins nationaux en sucre, huile et céréales.

## Lutte contre le Coronavirus: Le précieux apport du mouvement associatif national

Le mouvement associatif s'est impliqué, dès l'apparition des premiers cas de Coronavirus en Algérie, pour apporter une contribution aussi efficace que précieuse et ce, dans l'esprit d'une démarche participative à l'effort national visant à endiguer la propagation de cette pandémie. Comptant parmi les associations les plus en vue à l'échelle nationale, avec une présence également à l'international, Sidra est intervenue à travers des actions ciblées s'articulant notamment autour de l'acheminement de matériel de protection au profit du personnel soignant, l'organisation de campagnes de sensibilisation nationale, la formation en ligne d'associations et de jeunes sur la gestion du virus, précise son Président, Nacim Filali. Dans le cadre de la sensibilisation, un accord de collaboration a été conclu avec l'association "Medsa El Djazair" pour le lancement d'une campagne nationale au moyen de contenus audiovisuel, digital et graphique, le produit principal étant un vidéo "ludique, pratique et accessible aux personnes de tous âges et niveau intellectuel", animée par le Dr Mourad Ouali, réanimateur au CHU de Béni-Messous, est-il détaillé. Largement relayée sur les réseaux sociaux, elle a dépassé le million (01) de vues, avant d'être diffusée en boucle par l'Entreprise publique de Télévision (EPTV), ajoute M. Filali qui fait état, en outre, de l'impression de bâches pour être accrochées dans les endroits publics de la commune de Mohamed Belouizdad, la création d'un guide des bonnes pratiques pour une gestion "efficace" de la crise ainsi que la diffusion d'un spot au niveau des commerces. À travers la campagne d'aide alimentaire "Solidarité Ramadan", l'association de Sidra était venue en aide à des familles nécessiteuses et à celles touchées par la Covid-19, en sus de tenir une série d'interviews



avec des associations engagées dans le mouvement "Bénévoles contre le Corona".

### Les opérateurs économiques impliqués....

Toute aussi active sur le territoire national, la Fondation "Ness El Khir" agit, quant à elle, en misant sur l'apport d'opérateurs économiques engagés dans le bénévolat, en concertation avec les institutions étatiques, s'agissant de l'octroi des autorisations et autres facilitations, explique son Coordinateur général, Abdelkrim Zerrouki, citant les principales actions menées à ce jour. À travers un cellule de crise, mise en place au lendemain de la pandémie, la Fondation a assuré la formation d'une douzaine (12) de personnes par wilaya sur les techniques de désinfection des sites contaminés, la distribution d'une dizaine (10) de kits médicaux par wilaya ainsi que par la mise en place d'ateliers de confection de bavettes dans 36 wilayas, à raison de 20.000 à 30.000 masques quotidiens, distribués gracieusement aux citoyens. En outre, environ 600 litres journaliers de solutions hydro-

alcooliques sont produits dans des laboratoires mis à la disposition des bénévoles par les fabricants de cosmétiques, tandis que quelque 2000 familles ont bénéficié de parts de viande durant l'Aïd El Adha: "Il s'agit notamment des familles vivant des petits métiers et qui ont été sévèrement impactées par la crise sanitaire", explique l'interlocuteur, faisant savoir que durant le ramadhan, celles-ci avaient bénéficié, au même titre que des staffs médicaux, de 1500 repas quotidiens. Grâce aux bénévoles issus de la communauté algérienne établie à l'étranger, l'association a acquis 85 respirateurs, actuellement en cours d'acheminement, lesquels seront destinés à des maisons de vieillesse et à des structures de santé sises dans des régions reculées du pays. "Notre démarche se veut efficace, en ciblant des foyers d'épidémie mais une fois la situation maîtrisée, nous récupérons ces appareils pour en faire profiter d'autres établissements!", commente M. Zerrouki, faisant état du travail de "sensibilisation" mené via divers supports médiatiques en direction de la population sur la nécessité du respect des précau-

tions à prendre face à ce virus mortel. Ciblante une action de proximité, l'association "Dar El Beida El Moutahida" a concentré ses efforts, durant la fin juillet, au niveau de 5 sites d'Algérie Poste (AP) ayant connu un rush des citoyens pour le retrait de leurs salaires ou pensions de retraite, et ce, en coordination avec cette entreprise et avec l'Assemblée populaire communale (APC) de cette circonscription administrative, informe le président de l'association, Mohamed Titoum. "Les bénévoles ont pu, tout au long des journées, prêter main forte aux employés de l'APC dépassés, en organisant les files d'attente de sorte à respecter la distanciation physique, sachant qu'entre 600 et 800 personnes par jour se sont présentées devant les guichets. Des gels hydro-alcooliques ont été mis à leur disposition ainsi que de l'eau minérale destinée aux plus âgés d'entre les clients", assure-t-il. Figurant parmi les 14 associations de bénévoles d'Alger, "Dar El Beida El Moutahida" a dû également "réajuster" son plan d'actions pour le dédier entièrement à la lutte contre la Covid-19, à travers no-

tamment la confection de masques qui ont été distribués localement mais aussi dans le cadre d'une caravane ayant sillonné l'Est du pays afin d'y acheminer des kits complets au profit de 400 praticiens de la santé de Sétif, d'Oum El Bouaghi, etc.

### Des actions ciblées....

En outre, l'Organisation non gouvernementale (ONG) s'est distinguée en proposant son assistance aux personnes aux besoins spécifiques "sans que ces dernières aient à se déplacer pour éviter la contamination au virus, en lui fournissant divers produits et moyens de prévention", explique M. Titoum. De même qu'elle est venue en aide aux familles endeuillées par un décès dû au Coronavirus, s'agissant du transport et de l'enterrement des morts. Président "Hope Algérie", Meriem Laribi évoque, pour sa part, un "plan d'urgence" adopté par cette association afin de contenir la progression du virus, comprenant notamment la distribution de plus de 1800 repas durant le mois sacré au profit de familles impactées par la pandémie à Alger, et ce, à travers une caravane itinérante. Ceci, en plus de 5000 "couffins de la Baraka", distribués, à ce jour, dans les wilayas d'Alger, Blida, Tipaza et Bouira, sachant que cette opération "se poursuit encore". Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation et des opérations de désinfection de plusieurs sites, dont le CHU Lamine Debbaghine et le siège de la poste, ont été menées à Bab-El-Oued, en plus de la distribution de masques aux enfants, durant la Journée internationale qui leur est dédiée, le 1er Juin passé, dans ce quartier ainsi que dans les communes de Rais Hamidou et de Rouiba, fait-elle également savoir.

### BAC-Session septembre 2020: Le ministère de l'Education dément les informations relayées sur les réseaux sociaux

Le ministère de l'Education nationale a démenti hier des informations relayées sur les réseaux sociaux sur des prétendues décisions concernant l'adoption du système de rachat et l'organisation du BAC session septembre 2020 uniquement pour les matières essentielles. "Suite aux allégations relayées sur les réseaux sociaux faisant de décisions concernant l'examen du BAC, le ministère de l'Education nationale dément catégoriquement ces informations dénuées de fondement qui n'ont pour but qu'induire en erreur l'opinion publique, démoraliser et déstabiliser les élèves dans cette période décisive, à savoir la préparation d'un examen qui nécessite la quiétude, la concentration et l'accompagnement", a précisé le ministère. À cette occasion, le ministère a appelé tout un chacun à faire preuve de vigilance et à vérifier les informations auprès de la source officielle par la consultation quotidienne du site électronique du ministère et ses pages officielles sur les réseaux sociaux. Et d'appeler les élèves aussi à faire preuve de vigilance et de détecter les informations relayées en dehors des canaux officiels du ministère de l'Éducation. A rappeler que certains réseaux sociaux ont relayé récemment des informations attribuées au ministère de tutelle faisant état "d'adoption du rachat pour les élèves ayant obtenu une moyenne de 9/20 à l'examen de BAC et que ce dernier concernera uniquement les matières essentielles".

N.I

### Education nationale La chaîne "El Maarifa" élargie au satellite Nilesat



Le ministère de l'Education nationale a annoncé hier que la diffusion de la 7e chaîne publique d'enseignement "El Maarifa" a été élargie au satellite Nilesat pour assurer la révision et l'accompagnement pédagogique aux candidats aux examens du Baccalauréat et du BEM (session 2020). Diffusée sur le satellite Alcomsat 1, la 7e chaîne publique d'enseignement "El Maarifa" sera également diffusée sur le satellite sur les fréquences suivantes: Nilesat (7,3 w) fréquence 11679 H DVB - S 27500, a indiqué un communiqué du

ministère. Le ministère invite les candidats au BEM et au Baccalauréat à suivre les exercices et solutions que propose cette chaîne d'enseignement. La chaîne publique "El Maarifa" consacrée à l'enseignement à distance dont le lancement via le satellite Alcomsat 1 a été supervisé, le 19 mai dernier, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad- est la première chaîne spécialisée dans la présentation de cours d'enseignement et de soutien aux élèves et leur accompagnement psychologique. La chaîne, qui présente des cours d'enseignement et de

soutien, des exercices avec solutions et assure un accompagnement psychologique aux élèves, mobilise près d'une centaine d'enseignants et d'inspecteurs pour couvrir les différents espaces électroniques et programmes de télévision de la chaîne, à l'instar des "clés de la réussite". La durée de l'émission varie entre 30 et 75 minutes. La chaîne assure 9 matières enseignées pour les élèves de 4e année moyenne ainsi que les matières enseignées pour les élèves de classes terminales dans six filières.

N.I

## Solidarité nationale:



### Mme Krikou annonce une campagne nationale d'affiliation à la Sécurité sociale

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale par intérim, Kaoutar Krikou a affirmé que la nouvelle politique du secteur reposait sur l'insertion des catégories vulnérables dans le développement économique, en leur assurant une formation et un soutien pour bénéficier de crédits auprès de l'Agence Nationale de gestion du Micro-crédit (ANGEM). Lors d'une visite effectuée hier dans la wilaya de

Tamanrasset, la ministre a indiqué que le secteur de la Solidarité nationale reposait essentiellement sur «l'élargissement de l'utilisation de la technologie, à travers la numérisation de toutes les données relatives au secteur pour déterminer les bénéficiaires et la nature des aides accordées», citant «la création de plusieurs services électroniques pour le signalement des personnes âgées en détresse et des personnes sans-abris, outre le service des consultations familiales destiné aux familles touchées par le nou-

veau coronavirus». Dès l'apparition de la Covid-19, «plusieurs mesures préventives contre cette pandémie ont été prises dans les centres pour personnes âgées et les établissements spécialisés pour enfance en détresse», a-t-elle fait savoir. «Jusqu'à présent, aucun cas de décès n'a été enregistré au niveau de ces centres», précise Mme Krikou qui salue les efforts des travailleurs du secteur dans la protection de cette catégorie. Concernant le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, la ministre

a révélé le lancement «d'une campagne nationale pour sensibiliser à la nécessaire affiliation à la CASNOS et faire la promotion des avantages et droits dont peuvent bénéficier les affiliés à cette caisse ou à d'autres relevant du secteur». Les secteurs de la solidarité et du travail sont complémentaires en matière de prise en charge et d'insertion des catégories vulnérables dans l'entrepreneuriat pour réaliser le développement économique, a estimé la ministre. Ceci étant, la ministre de la Solidarité

nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et ministre par intérim du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Kaoutar Krikou a annoncé hier depuis Tamanrasset le lancement prochain d'une campagne nationale de promotion de l'affiliation aux caisses de la Sécurité sociale. S'exprimant lors d'une visite de travail et d'inspection à un nombre d'établissements et de centres relevant des deux secteurs de la Solidarité nationale et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Krikou a précisé que son secteur était en passe de préparer une campagne nationale d'envergure de sensibilisation à la nécessité de l'affiliation aux caisses de la sécurité sociale, ajoutant que les circonstances sanitaires actuelles en ont fait ressortir la nécessité. «Les répercussions de la pandémie de Coronavirus ont fait apparaître le besoin des artisans et de tous ceux qui exercent une activité, d'une couverture sociale», a-t-elle soutenu. La ministre a par ailleurs estimé que «la nouvelle politique repose sur le développement des moyens et mécanismes de l'affiliation systématique aux caisses de la sécurité sociale», appelant tous les artisans à s'affilier aux organismes de la sécurité sociale en vue de «bénéficier des prestations prodiguées». Et d'indiquer à cette occasion que 55.883 artisans sont actuellement affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS).

### Dr Bekkat Berkani appréhende la complication de la situation à l'automne

Décidément les nouvelles sur le «front» de la lutte contre pandémie du COVID-19 ne sont guère rassurantes. Le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre du comité scientifique du suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, qui ne porte pas sa langue dans sa poche vient d'en remettre une louche. En effet, dans un entretien il a dit craindre une accentuation de la situation liée à la pandémie du coronavirus (covid-19) avec l'arrivée du virus de la grippe en automne. «L'automne n'aura aucun effet apparent, on peut même dire que la situation risque de s'accroître avec l'arrivée du virus de la grippe. Cependant, une lueur d'espoir est permise avec l'arrivée probable sur le marché des vaccins qui sont actuellement en phase trois», estime Dr Berkani en réponse à une question sur l'éventuelle disparition de la pandémie en Algérie. Pour ce membre du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, les algériens doivent fatalement apprendre à vivre avec le terrible virus. Il en veut pour preuve que la diminution du nombre de contaminations n'est pas forcément un signe de déclin de la maladie. «Il est clair que nos concitoyens doivent apprendre à vivre avec le virus dans l'environnement. La condition essentielle est de respecter les règles barrières : port systématique du masque, lavage fréquent des mains et distanciation physique», dit-il. Dr Berkani pense que la situation nous «oblige» à davantage de vigilance, estimant qu'on ne peut pas parler «de déclin sauf si la diminution est constante durant deux à trois semaines, le point nodal étant le comportement de nos concitoyens pendant les fêtes de l'Aïd El Adha.» Et dans ce sombre tableau, M. Berkani relève une bonne note tout de même en soulignant que le nombre de guérisons est pratiquement égal à celui de cas positifs ce qui atteste, d'après lui, «de la bonne prise en charge médicale de la part du personnel soignant». En revanche il conseille aux pouvoirs publics d'ouvrir des hôpitaux de campagne pour désengorger les structures classiques. «Par contre, et ceci est une recommandation de ma part, les hôpitaux de l'intérieur du pays qui ne disposent pas d'infrastructures dédiées au Covid gagneraient à être suppléés par des infrastructures hospitalières militaires de campagne», a-t-il suggéré. **Y.D**

### Santé Abderrahmane Benbouzid : « 75% des Algériens subiront le vaccin contre le coronavirus »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, hier, que l'Algérie sera parmi les premiers pays à acquérir le vaccin contre le coronavirus tout en estimant que c'est à la Commission scientifique de déterminer les quantités à fournir ainsi que les catégories qui vont bénéficier de la priorité pour la vaccination. S'exprimant à la Chaîne I de la Radio nationale, l'intervenant a souligné que 70 à 75% des Algériens vont subir une vaccination avant d'ajouter que la Commission suscitée entreprend actuellement une étude scientifique pour déterminer la quantité adéquate du vaccin ainsi que les catégories prioritaires concernées par son utilisation. Néanmoins, le ministre estime que ce sont les éléments du corps médical ainsi que les per-



sonnes souffrant de maladies chroniques qui auront la priorité dans cette opération de vaccination. Toutefois «il est encore tôt de parler de son utilisation, le seul pays qui a atteint la troisième phase de l'enregistrement du vaccin est la Russie». Abderrahmane

Benbouzid a souligné également qu'il va entreprendre «la semaine prochaine», des rencontres avec les ambassadeurs de la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis pour justement discuter de cette question du vaccin tout en ajoutant que «le choix

du vaccin sera en fonction du dossier scientifique élaboré à cet égard et à condition que son efficacité soit prouvée après une large utilisation dans le pays auquel appartient le laboratoire concerné par l'importation»

Yasmine D

### Selon l'agence Sputniknews La Russie annonce les résultats des essais cliniques du vaccin contre la Covid-19

Les résultats des tests cliniques du premier vaccin russe contre la Covid-19 effectués sur des volontaires témoignent de sa «sécurité» et «bonne tolérance», selon le ministère russe de la Défense, rapportait hier l'agence Sputniknews. L'examen passé le 3 août par les volontaires qui ont testé le vaccin contre le coronavirus à l'hôpital mili-

taire de Bourdenko a mis en lumière que tous les patients avaient «une réponse immunitaire claire», selon le même média. Les résultats des essais ont clairement montré que tous les volontaires avaient une réponse immunitaire claire résultant de la vaccination, indique le ministre russe de la Défense qui précise qu'aucun effet secondaire ou anomalie dans le

fonctionnement du corps des volontaires n'a été identifié. Pour rappel, des tests cliniques sur des volontaires ont été effectués depuis le 17 juin à l'université Setchenov de Moscou et à l'hôpital militaire de Bourdenko. Vadim Tarasov, directeur de l'Institut de médecine translationnelle et de biotechnologie de l'université, a indiqué le 28 juillet dernier, que le vaccin

russe contre le coronavirus a été développé dans les plus courts délais, expliquant que les chercheurs ont eu recours à une plateforme technologique élaborée au cours des vingt dernières années. Le premier vice-ministre de la Défense, Ruslan Tsalikov, a annoncé, le 21 juillet dernier, que le premier vaccin russe contre le coronavirus était prêt.

ANCA

## Plus de 10.000 commerçants non mobilisés ont assuré l'approvisionnement des citoyens



L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a affirmé, dimanche, que le programme de permanence a été largement suivi par les commerçants durant les deux jours de l'Aïd El Adha, ajoutant que plus de 10.000 commerçants non mobilisés étaient de service afin d'assurer l'approvisionnement des citoyens. "Selon les correspondances reçues des représentants de l'ANCA à travers le pays, le programme de permanence durant les deux jours de l'Aïd a été largement suivi", indique l'ANCA dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Plus de 10.000 commerçants non concernés par le programme de permanence ont assuré l'approvisionnement des citoyens outre le nombre global de 47.599 commerçants mobilisés par le service du ministère du Commerce dans les domaines de la boulangerie, l'alimentation générale, les

fruits et légumes, les laiteries, les minoteries et la production d'eaux minérales, ajoute l'ANCA. Face à ce niveau d'engagement de respect du programme de permanence au service de leurs clients, l'ANCA a adressé ses remerciements à tous les commerçants et artisans concernés. Par ailleurs, l'ANCA a rappelé l'impératif de continuer à suivre les gestes barrières, notamment la distanciation physique, le port du masque et la désinfection des outils de travail. Pour rappel, le ministère du Commerce avait indiqué que le taux de suivi du programme de permanences des commerçants réquisitionnés pour les deux jours de l'Aïd El Adha, a atteint 99,88% au niveau national. Les taux de suivi durant les premier et deuxième jours avaient été respectivement de 99,93% et 99,83% au niveau national. Le ministère du Commerce avait établi un programme de la permanence

en mobilisant, 47.599 commerçants au niveau national pour assurer aux citoyens, durant l'Aïd El Adha, un approvisionnement régulier en produits alimentaires de large consommation et en services. Un total de 27.599 commerçant ont été réquisitionnés à travers l'ensemble du territoire national pour assurer la permanence durant les deux jours de l'Aïd, dont 5.823 activant dans la boulangerie, 32.479 dans l'alimentation générale, fruits et légumes, et 8.829 dans des activités diverses. Le programme de la permanence de l'Aïd a touché également 468 unités de production (184 laiteries, 242 minoteries et 42 unités de production d'eaux minérales). En outre, 1.956 agents de contrôle qui ont été réquisitionnés à travers l'ensemble du territoire national pour le suivi de la mise en œuvre du programme de la permanence de l'Aïd El Adha.

Ali B

PrintFriendly

## Selon les perspectives de l'USDA pour la campagne 2020/2021 La pandémie a augmenté le niveau de consommation de blé

Un rapport du Foreign Agricultural Service du département américain de l'agriculture (USDA) prévoit une bonne production de blé en Algérie pour la campagne de commercialisation 2020/2021. Ainsi, les perspectives pour l'Algérie, de cette institution qui livre périodiquement des rapports sur l'état de la production agricole et commercialisation des céréales dans le monde, font état d'une production locale de l'ordre de 3,9 millions de tonnes ainsi qu'une importation de pas moins de 5 millions de tonnes. Le niveau des importations a été revu à la hausse du fait de la conjoncture sanitaire. En effet, la pandémie de coronavirus, qui a touché tous les pays, a eu un effet sur la consommation locale qui a beaucoup augmenté, changeant ainsi les

objectifs des pouvoirs publics de réduire le niveau des importations. Les Algériens se sont rués, dès les premières semaines de confinement, sur les produits alimentaires de base que sont la farine et la semoule, par crainte de pénuries et de rupture d'approvisionnement. «Pour éviter une accentuation des problèmes et répondre à la demande croissante, les moulins algériens ont travaillé sept jours sur sept et l'Office algérien des céréales a fourni les moulins à pleine capacité pendant ces semaines. Normalement, les transformateurs privés ont reçu 50% de leurs besoins», explique le rapport. Ce dernier fait remarquer que la consommation de blé normalisée devrait rester stable. Le «gouvernement algérien demande instamment une diminution de la consommation de pain, et ce, dans l'objectif de

réduire le gaspillage alimentaire – et donc la demande sur le blé – et les importations», précise le même rapport. Ce dernier relève en outre une consommation d'orge en hausse en Algérie depuis l'année 2000, notamment du fait de l'augmentation de la demande d'aliments pour le bétail. Les prévisions de l'USDA font état du maintien de la consommation d'orge en Algérie au niveau de 2 millions de tonnes durant la campagne de commercialisation 2020/2021. «Les importations d'orge du pays dépendent des conditions météorologiques. Si les conditions de pâturage ne sont pas adaptées, la demande d'orge augmente», note l'USDA, qui prévoit que les importations d'orge s'élèveront aussi à 5 millions de tonnes au cours de l'exercice 2020/2021.

Pétrole :

## Le Brent à plus de 43 dollars à Londres



Les cours du pétrole progressaient lundi en cours de séance atteignant dans l'après midi 43,75 dollars à Londres pour le baril de Brent de la mer du Nord livrable en octobre. Après avoir commencé la séance dans le rouge, le cours du baril de Brent de la mer du Nord, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 43,75 dollars en hausse de 0,53% par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre gagnait 0,89% à 40,63 dollars. Sur l'ensemble du mois de juillet, le Brent a pris un peu plus de 5% et le WTI est monté de 2,5%. Certains éléments sont venus ainsi rassurer les opérateurs de marché côté demande, comme l'activité du secteur manufacturier aux Etats-Unis qui est en croissance soutenue durant juillet, selon l'indice des directeurs d'achats de l'association ISM publié lundi. Le marché vivait, par ailleurs, le premier jour ouvrable du mois d'août, le mois que les traders attendaient car il va de pair avec le retour d'une partie de la production de pétrole de l'Opep+ sur le marché. Pour surmonter la chute de la demande de brut, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, via l'accord Opep+, avaient décidé de réduire leur production de 9,7 millions de barils par jour (mbj) aux mois de mai et juin. Un premier allègement de cette coupe drastique a déjà été opéré au mois de juillet. Les producteurs avaient décidé de ramener ces coupes à 7,7 mbj depuis le 1er août, puis à 5,8 mbj de janvier 2021 à avril 2022 de manière à assurer la stabilité du marché.

Développement rural

## la réussite d'une décentralisation dépend des prérogatives attribuées aux acteurs locaux

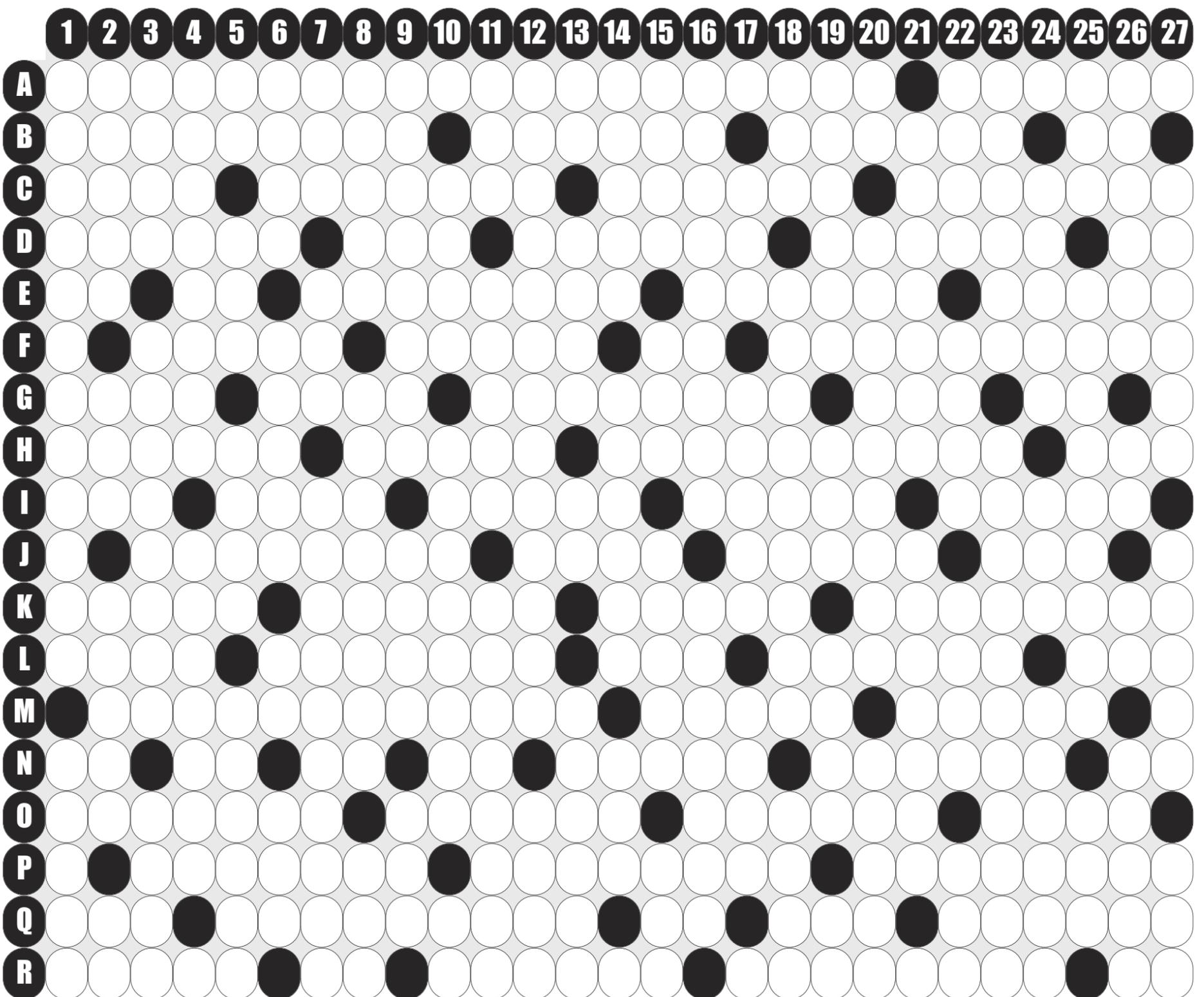
Le développement rural est tributaire d'une décentralisation "progressive" et "graduelle" dans la prise de décision, impliquant l'octroi des prérogatives aux acteurs locaux en vue de développer des solutions et des projets territoriaux, a estimé dimanche un expert en agroéconomie. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le Pr. Ali Daoudi, agroéconomiste et enseignant chercheur à l'école nationale supérieure d'agronomie (ENSA), a souligné que la décentralisation ne peut réussir sans la délégation de prérogatives aux acteurs locaux (élus locaux et associations représentant la société civile) afin qu'ils puissent prendre des décisions et contribuer ainsi au développement durable de chaque région du territoire. "Il devient impératif de créer le cadre et l'architecture institutionnels qui permettent la décentralisation pour donner plus de prérogatives aux élus locaux qui sont proches des citoyens et connaissent à la fois les ressources du territoire et ses contraintes, ainsi que les besoins des citoyens", a expliqué l'expert. Le Pr. Daoudi a con sidéré dans ce contexte que l'Assemblée populaire communale (APC) était la cellule de développement local par excellence et qu'il faudrait créer au profit des élus locaux un cadre réglementaire afin qu'ils puissent développer des politiques de développement territorial. Mais, il a relevé que cet objectif ne peut se concrétiser sans le développement de la fiscalité locale offrant ainsi aux acteurs locaux les moyens pour réaliser des projets sans attendre les allocations budgétaires de l'Etat. "Il est nécessaire de donner des avantages fiscaux au niveau local dans le but de créer une attractivité dans ces territoires, car c'est en fonction de leur niveau d'attractivité (des avantages fiscaux) qu'un grand nombre d'investisseurs puissent être attirés dans ces régions", a expliqué l'intervenant. Il a souligné, dans le même cadre, que les investisseurs ne sont pas seulement attirés par les avantages fiscaux, mais également par le cadre de vie dans lequel ils évoluent, estimant que "ces territoires doivent être impérativement dotés d'infrastructures et développer un cadre de vie agréable pour les investissements". Tout en évoquant la réunion du Conseil du gouvernement qui doit avoir lieu mercredi et jeudi, le Pr. Daoudi a indiqué que "ça sera l'occasion d'engager un vrai débat sur ce sujet afin de construire une vision à long terme sur la question de la décentralisation qui devra se faire de manière graduelle, mais avec un cap clair et bien précis". Le Pr. Daoudi a affirmé que 62 % des communes que compte le pays sont de nature rurales et que 12 millions d'algériens vivent dans ces espaces.

N.J

# Mots Croisés

**HORIZONTALEMENT :** **A.** Objectif vert.cub de porc pour omelette. **B.** bouts de chandelles. Travaille comme acteur. Sac se gonflant en cas d'accident de voiture. Pendant méridional d'oïl. **C.** Grimpeur. parfumées comme les Sucettes de France Gall. Frotter de saintes huiles. Qui chante Jeanneton prononce cette parole. **D.** Ile des huitres Marennes. Toutes taxes déduites. Pourvu d'un pas de vis. Tremper son pain dans la béarnaise. Petit impaire. **E.** Article de sport. Aperçu. Préparation pour sole. On y décolle de Charles-de -Gaulle. Arme du coq. **F.** Le druide l'utilise pour couper le gui. Lépreux ou avare. Titane chimique. Plus qu'utile, indispensable. **G.** Celle que chante Ouvrard se dilate .division de pièce de théâtre. Clint d'œil cinématographique. Longue période .Tour abrégé. **H.** Distraire. Chambre du Parlement. Promeneur sur un G.R. Monnaie danoise. **I.** Titre interbancaire de paiement. Capitale du Pérou. Posé sur notre satellite. Fonction mathématique. Fluette. **J.** Perc ée du soleil un jour nuageux. Organisation mondiale de la santé. Amoureux de comédie italienne. Point de passage d'un cours. **K.** Proposition .Démentisse. Chéris. Spectacle d'Offenbach. **L.** Tue par immersion. Ville où naquit Christophe Colomb. Fit pipi. Chargé électriquement. Second rappel. **M.** Qui apaise. Engins de levage. Possessif. **N.** Poste meridiem, après midi. Pronom réfléchi. Carte .Venu au monde. Soigné. Sans gaz. Démonstratif. **O.** Bombe polluante. Débauche littéraire. César, en version romaine. Sort jacta devant le Rubicon. **P.** Partagée par tous. Supports pour tables. Barrière de protection. **Q.** Situé, à l'étude. Révolte de marins. Milliseconde. Lettre grecque. Purée à la tomme. **R.** Disciple. Dans. Prisonnier. Oiseaux du bord de mer .Soleil du Nil.

**VERTICALEMENT :** **1.** Etape parfois nécessaire avant une teinture. Temps révolu. **2.** Endroit où apprendre. Vieille branche. Bonne santé physique. Troisième personne. **3.** Glisse un bulletin dans l'urne. Laisse baba. Finesse de Sioux. **4.** Sortie de leurs gonds. Plante pour soupe verte. **5.** Saint normand. Cité sumérienne. Une femme. Formule magique d'ouverture. **6.** Son sultan Qabus vient de mourir. Intouchable en Inde .Gaia la Terre .Organisation de paix **7.** Conifère. Type à histoire. Qualité d'eau. **8.** Chagrin. Impératrices. Minimum ou minute. **9.** Privée de compagnie. Une ville aux cent clochers. Piécette asiatique. **10.** Volcan sicilien. Qui vient d'éclorre. Diminutif d'Edward. **11.** Saison de la canicule. Parfaites. Ne prenant jamais parti. **12.** Vampire de film muet hollywoodien. Posséda .Ramassa. **13.** Après vous. Colères de nos ancêtres. Drame japonais. Refaite. **14.** Rigolo. Bossai dur. Service à rejouer. **15.** Monochrome. Trans World Airlines. Orang-outan. Bouleversé. **16.** Revenions au bercail. Instruments de percussion. **17.** La pierre d'alun en est un naturel. Sainte patronne de l'Alsace. Paresseux d'Hoffman. **18.** Poisson. Pays de Jakarta. Sortie au musée. **19.** Joie collective . Incompétent. Risqués. Retenu. **20.** Erbium. Elévation. Prend différentes valeurs. **21.** Le violet de la lande bretonne. Secouera la tête. **22.** Ne relevant pas du clergé. Dégout d'ado. Père rajeuni de Jason. Fin de partie aux échecs. **23.** Acceptes par lettre .Déplorable, malencontreuse. **24.** Parcourut une aire sans but. Déshabillée. Course avec passage de témoin. **25.** Apport de noces. Coq au vent. Désert de dunes. **26.** Formation de huit interprètes. Note. Règle de dessinateur. Caïd. **27.** Obstiné, borné. Ersatz moins prisé que la grive. H d'Athènes.



## Perturbations de l'alimentation en eau portable : Le DG de l'ADE s'explique

Le Directeur général de l'Algérienne des eaux, (ADE), Amirouche Ismaïl, a indiqué, dimanche, que les perturbations d'approvisionnement en eau portable (AEP) enregistrées dans nombre de communes et de régions du pays, durant l'Aïd El Adha, étaient dues à "une consommation record" dépassant les capacités de stockage et de distribution disponibles. "La consommation quotidienne moyenne au niveau national a été supérieure à 10.000.000 m<sup>3</sup>/jour, ce qui est +un record+", a-t-il précisé lors d'une conférence de presse, organisée par le ministère des Ressources en eau pour évaluer le service public d'AEP durant les deux jours de l'Aïd. Il a ajouté que "ce volume, qui équivaut en temps normal à une consommation de 24 h, a été consommé entre 5h00 et 14h00, soit 5 heures, voire 4 heures dans certaines wilayas". Le premier responsable de l'ADE a souligné que ce phénomène n'est pas propre à l'Algérie mais à la plupart des pays musulmans lors des fêtes religieuses, "d'où le recours de certains pays à la réglementation de l'abattage collectif au niveau des abattoirs et lieux réservés à cet effet pour une meilleure maîtrise de la ressource hydrique". Il faut tenir compte aussi du confinement sanitaire imposé en raison de la pandémie du nouveau Coronavirus et de la hausse des températures, pour expliquer cette consommation record, a-t-il poursuivi. Il n'y a pas de solution à une consommation +record simultanée et occasionnelle, car aucun pays ne peut engager une optimisation de ses capacités de stockage et réseaux de distribution, qui nécessitent de lourds investissements pour un pic de consommation, généralement, enregistré une fois par an, a-t-il soutenu. Soulignant les mesures pratiques et techniques prises pour garantir la continuité du service public d'AEP, durant les deux jours de l'Aïd, le même responsable a fait état de l'utilisation à pleine puis-



sance de l'ensemble des infrastructures de production et de pompage, le remplissage de tous les réservoirs, la mise en place d'un programme d'approvisionnement par citernes, la réparation des fuites au niveau de toutes les wilayas et la mobilisation des permanences dans toutes les unités ADE. Il a rappelé, en outre, l'appel à la solidarité nationale lancé par le ministère des Ressources en eaux, une semaine avant l'Aïd, pour la rationalisation de la consommation de l'eau et la lutte collective contre tous les phénomènes de consommation excessive et de gaspillage de cette ressource vitale. Néanmoins, a-t-il relevé, des perturbations ont été enregistrées dans certaines wilayas, communes et régions, notamment en haute altitude en raison du faible débit, de coupures d'électricité et d'incidents survenus sur le réseau.

### Cinquante-cinq milliards de DA de créances

Répondant aux questions des journalistes, le DG de l'ADE a fait savoir que le taux de fuite représentait 50%, dont 30% dû à des incidents sur le réseau et 20% à des raccordements sans factura-

tion, précisant que les créances de factures impayées dépassaient les 55 Milliards de DA. A ce propos, le même responsable a expliqué que les mesures prises par l'Etat en faveur des citoyens à faibles revenus concernant l'ajournement de paiement des factures en raison de la pandémie Covid-19 "ont été mal interprétées" entraînant ainsi une accumulation de créances. Il a appelé, dans ce sens, au règlement des factures par les commerçants, les propriétaires d'usines et les citoyens en mesure de le faire et qui ne sont pas concernés par ces mesures. Soulignant que l'approvisionnement était garanti quotidiennement à 75% de la population, un jour sur deux à 14% et un jour sur trois voire plus 11%, il a affirmé que les projets en cours de réalisation permettront, à l'horizon 2021, d'approvisionner l'ensemble de la population de façon quotidienne. Dans ce contexte, il a fait savoir que le transfert de la gestion des services de l'eau des communes vers l'ADE dans les 44 wilayas relevant de cette dernière sera achevé en 2021 et permettra d'intégrer 558 communes.

Ce programme, a-t-il ajouté,

### "coûtera à l'Etat près de 60 milliards de DA".

De son côté, le Directeur général de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), Brice Cabibel a affirmé que la consommation de l'eau à Alger et Tipaza a dépassé 1,6 million de m<sup>3</sup> durant la matinée de l'Aïd, dont plus de 1,3 million de m<sup>3</sup> à Alger seulement, ajoutant que 65.000 m<sup>3</sup> supplémentaires (+5%) avaient été mobilisés pour la matinée du premier jour de l'Aïd par rapport à l'année dernière. Evoquant les perturbations enregistrées dans certaines communes d'Alger et de Tipaza durant la matinée du premier jour de l'Aïd, M. Cabibel a relevé une consommation "record dépassant les capacités disponibles". Il a déploré, dans ce sens, des phénomènes de gaspillage comme le lavage des voitures. La SEAAL a mobilisé 26 camions citernes, 724 agents d'intervention et 45 agents en charge de la prise en charge des appels téléphoniques et 2 centres techniques pour la gestion de la distribution de l'eau durant l'Aïd, a-t-il poursuivi.

Arrêt de la station de

### dessalement de Fouka, l'enquête précisera les choses

S'agissant de l'arrêt, la veille de l'Aïd El Adha, de la station de dessalement d'eau de Fouka, le DG de la SEAAL a fait état d'une panne électrique qui a été réparée dans la journée même, ajoutant que le ministre des Ressources en eau a ordonné une enquête, ce qui permettra de clarifier les choses. Le Directeur général de la Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran (Seor), Benrahma Mohamed a fait état, aussi, d'une consommation "record" dépassant 1,2 million de m<sup>3</sup> dans la wilaya la matinée de l'Aïd, précisant que la plus forte consommation a été enregistrée à Oran et que globalement la situation était gérable. Pour sa part, le Directeur général de la Société de l'Eau et de l'Assainissement de Constantine (Seaco), Hireche Hakim a précisé que l'entreprise a pallié les insuffisances enregistrées l'année dernière, ce qui a permis de mener à bien l'approvisionnement pendant l'Aïd, faisant état d'interventions "immédiates" pour la réparation de certains incidents qui n'ont eu aucun impact sur l'approvisionnement de la population. De son côté, le directeur général de l'Office national de l'assainissement (ONA), Abdelkader Rezzaq a indiqué que l'ONA a tracé un plan spécial Aïd El Adha au niveau national, faisant état d'une hausse significative en volume d'eaux usées. Quelque 941 travailleurs avaient été mobilisés outre 91 gros camions, 23 camions de désinfection, 106 camions, et 75 véhicules, ainsi que des engins de travaux, a-t-il ajouté. Les services de l'Office ont effectué 542 interventions au niveau des réseaux d'assainissement et participé, dans plusieurs wilayas, à des opérations de désinfection et de nettoyage dans les quartiers après l'abattage des bêtes du sacrifice, afin d'enrayer la propagation du Coronavirus, a-t-il conclu

Moussa O / Ag

## Aïd El Adha: La permanence respectée à plus de 99,88%

Le taux de suivi du programme des permanences des commerçants réquisitionnés pour les deux jours de l'Aïd El Adha, a atteint 99,88% au niveau national, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. "Le taux de suivi du programme des permanences durant le deuxième jour de l'Aïd El Adha a atteint 99,93% au niveau national, sur l'ensemble des commerçants réquisitionnés pour assurer la permanence le deuxième jour, a précisé le communiqué publié sur la page Facebook officielle du ministère. Cinq directions régionales sur sept ont réalisé un taux de couverture de 100%, du programme des permanences tracé par le ministère du commerce pour assurer l'approvisionnement en différentes marchandises. Il s'agit des directions régionales d'Alger, Ouargla, Blida et Saïda, outre celle d'Annaba qui a enregistré une amélioration par rapport au premier jour ou elle avait enregistré un taux de 99,97%, puis la direction régio-



nale de Béchar avec un taux de 99,41%, enregistrant ainsi une amélioration par rapport au taux enregistré durant le premier jour de l'Aïd (98,52%). Tandis que la direction régionale de Batna a enregistré un recul dans le taux de couverture, par les commerçants, de la permanence durant le

deuxième jour (99,98%), par rapport au premier jour de l'Aïd El Adha, où elle avait enregistré un taux de couverture de 100%. Le taux de suivi du programme des permanences durant le premier jour de l'Aïd El Adha avait atteint 99,83% au niveau national, sur l'ensemble des commerçants ré-

quisitionnés pour assurer l'approvisionnement en différentes marchandises. "Le programme des permanences durant le premier jour de l'Aïd El Adha a été hautement respecté, en dépit de la situation sanitaire que vit le pays, à l'instar d'autres pays du monde, outre le confinement sanitaire et

les mesures d'interdiction de circulation interwilayas", a précisé le communiqué. Le ministère du Commerce avait établi un programme de la permanence en mobilisant, 47.599 commerçants au niveau national pour assurer la permanence de l'Aïd El Adha, à l'effet d'assurer aux citoyens un approvisionnement régulier en produits alimentaires de large consommation et en services. Selon le ministère, parmi ces 47.599 commerçants réquisitionnés, 5.823 activant dans la boulangerie, 32.479 dans l'alimentation générale, fruits et légumes, et 8.829 dans des activités diverses. Le programme de la permanence de l'Aïd a touché également 468 unités de production (184 laiteries, 242 minoteries et 42 unités de production d'eaux minérales). En outre, 1.956 agents de contrôle qui ont été réquisitionnés à travers l'ensemble du territoire national pour le suivi de la mise en œuvre du programme de la permanence de l'Aïd El Adha.

A.A

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



## Tous les jours dans les kiosques

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS**

# PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



## Tous les jours dans les kiosques

### CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

# PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

## LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

# Pourquoi créer son entreprise prend du temps

La création d'entreprise, si on parle de l'étape administrative, ne prend que peu de temps. Elle peut même ne demander que quelques minutes dans certains cadres comme la micro-entreprise. En réalité quand on parle d'entrepreneuriat, il est clair qu'on considère des sociétés qui ont un potentiel de croissance et que celles-ci demandent d'établir une stratégie, de réunir les ressources nécessaires et de dépasser certaines étapes.

## Les recherches initiales : un moment chronophage

Soyons clairs les investigations initiales ne se font pas en claquant des doigts, qu'on parle de l'étude de marché, de l'étude de marché avec votre concurrence, la recherche de locaux ou tout simplement de trouver le ou les associés qui vous conviendront, vous allez y consacrer des heures de recherche et souvent à lire moult documents et à vous les fournir. Chaque partie du business plan demande un travail considérable et même si vous savez intuitivement ou par expérience que votre projet rencontre une demande, vous allez en général devoir vous mettre en quête des informations qui corroborent ou non votre intuition. Ce n'est pas ainsi parce que vous rencontrez un problème et que vous pensez que tout le monde a le même que vous ne devrez pas présenter les chiffres qui étaient votre hypothèse. Alors, bien sûr, vous pouvez vous lancer sans même avoir le résultat mais il s'agira souvent de convaincre une banque, des investisseurs (éventuellement la famille) ou voire des associés qui ne sauront peut-être pas enclins à prendre un risque sauf données chiffrées. Par ailleurs, même si au final vous vous orienterez probablement vers une structure des plus classiques, vous risquez de passer du temps à choisir votre structure juri-



dique (sauf à y être déjà formé) et à comprendre de nombreuses notions qui ne vous sont pas forcément familières.

## La formalisation : une perte de temps nécessaire

Qu'on se le dise, la formalisation du business plan est longue. Même si vous avez réuni toutes les informations et fait le tri, il s'agit d'un exercice qui correspond à peu près à celui de rendre un mémoire. Les formulations, le style, la structure (même si heureusement il existe de nombreux exemples sur le net), va vous demander de vous investir. Surtout, il s'agira souvent d'établir un document qui ne s'adresse pas à vous mais aux autres et ce qui peut vous sembler évident, peut demander des vérifications pour d'autres surtout si votre affirmation relève

d'une expertise technique qui ne peut être que difficilement vérifiée. Il vous faudra également vous rendre intelligible, ce qui n'est forcément le cas dans des domaines très techniques ou qui sont à la pointe de l'innovation.

## La confrontation au marché et l'adaptation.

Créer son entreprise prend également du temps, tout simplement parce qu'entre la première confrontation au marché et la version adaptée à vos retours, vous risquez d'avoir de nombreuses réadaptations à faire. Votre produit/service risque d'évoluer au fur et à mesure des retours et chaque retour peut allonger les délais. Si vous ne devez pas retarder éternellement la sortie, il faut bien savoir que dans l'immense majorité des cas, vous devrez

faire des adaptations de votre business model en fonction des retours. Or, un chiffre qui change c'est souvent l'ensemble qui doit être vérifié ! Les pivots ne sont pas rares mêmes avant le lancement effectif et après les bêtas versions si vous êtes par exemple dans le domaine des logiciels. Le tout étant de ne pas trop rester dans sa zone de confort et de garder à l'esprit qu'un produit qu'un sort un jour à plus de chances de rencontrer le succès qu'un produit qui ne sort jamais ou qu'il vaut mieux répondre partiellement à un besoin que de le laisser vacant. A titre de comparaison : si vous n'envoyez pas votre cv car vous souhaitez sans arrêt le perfectionner, vous ne risquez pas d'être recruté...

## La mise en place jusqu'au succès : un délai pas si court

Toute stratégie peut demander un certain délai pour se mettre en place. Tout ne se fait pas du jour au lendemain et certaines de vos actions s'étalent sur la durée. Il n'y a qu'à penser à votre capacité à joindre l'ensemble de vos clients pour comprendre que faire des appels téléphoniques ou obtenir des listes pertinentes peut prendre du temps, beaucoup de temps. Le fait vous faire connaître de ses derniers ne se réalise pas en un claquement de doigts et certains n'hésitent pas à investir et lever des fonds pour aller plus vite, pouvoir communiquer et acquérir rapidement des parts de marché.

## La montée en puissance : une longue attente

Même si vous avez le meilleur produit/service du monde, la montée en puissance et l'arrivée de clients est parfois longue voire très longue. Elle peut se compter en mois ou en année et se réalise souvent de manière progressive. Si votre entreprise peut connaître un fort succès dès le début, il n'est pas rare qu'après le lancement, elle connaisse une période de passage à vide longue, une fois les premiers curieux passés. Il vous faudra donc souvent de la patience pour que la fidélité vienne, que le bouche-à-oreille fonctionne, que vos campagnes de communication deviennent réellement efficaces ou encore que votre notoriété s'installe dans l'esprit de vos prospect ou clients qui sont bombardés d'information et de choix. Vous devrez prendre votre mal en patience mais un bon constat : votre entreprise est normalement déjà juridiquement créée même si vous pourrez parfois considérer que ce n'est qu'après le dépassement du point mort qu'elle aura vraiment fait ses preuves et que vous êtes véritablement un chef d'entreprise. Une question de point de vue...

## Arrêtez de vouloir avoir raison !

Il existe de nombreuses situations où tenter d'avoir raison ne sert à rien et il où serait plus judicieux mieux de maximiser votre capacité d'écoute plutôt que d'argumenter. Si rien ne vous empêchera peut-être d'avoir le dernier mot au final, écouter reste une bonne pratique qui vous permettra très souvent de prendre de meilleure mesure voire même d'améliorer votre argumentation. Zoom sur quelques situations.

### En rendez-vous client : structurez votre argumentaire

Au début d'un rendez-vous avec un client ou un prospect, débitez tout un pitch (parfaitement rôlé certes) et ne pas écouter le client est une attitude délétère. Il faut dire que le client tend en général la perche pour savoir ce que vous offrez. Pourtant vous gagnerez à le laisser parler davantage au lieu de lancer tous vos arguments sans même reprendre votre respiration. Déjà parce que vous risquez de l'assommer avec des informations sans intérêt pour lui. Ensuite et peut-être surtout parce que vous pourriez être beaucoup plus efficace et glaner des infor-

mations utiles en l'écoutant. Le but de ce type d'entretien est d'abord de connaître ses besoins et de cerner ses zones de sensibilité. Autrement dit, pourquoi il achèterait votre produit et ainsi restructurer votre argumentaire en fonction de son attente et l'engager à vous répondre par l'intermédiaire d'une phrase du type « Si je comprends bien vous recherchez un produit/service qui fasse ? Et si je vous apporte un qui fasse .... Est-ce que vous l'achèteriez (en reprenant les points) ». Enfin et comme nous l'avons dit plus haut, écouter le client peut vous donner des informations qui vous seront très utiles comme la date de sa décision, le nom du décideur ou de vos concurrents, les différentes offres qu'il a reçues... Autant de raisons de prêter attention à ses paroles.

### Lors d'une recherche de solution ou d'un brainstorming

Lorsqu'un problème se présente ou qu'une solution créative doit être trouvée, il est tentant de donner sa solution avant d'entendre celle des autres. Oui mais voilà, vous risquez d'une part de forte-



ment influencer la réflexion autour de votre idée/solution ou que chacun n'ose pas vous donner la sienne après que vous ayez donné la vôtre. Dans le cadre d'une réunion créative il en va de même, vous êtes censé récolter des informations des idées et non pas donner votre avis sur toutes les idées qui sortent. Vous pourrez très bien émettre votre opinion après, rien ne presse. Vous risquez fortement de brimer la créativité alors arrê-

tez de donner votre point de vue et de mettre de côté sans même y avoir mûrement réfléchi. Ce n'est pas parce qu'une solution vous semble dans l'immédiat non réalisable ou sans intérêt qu'elle ne peut pas être retravaillée pour le devenir ou que vous avez bien tout pris en compte. Laissez tout le monde s'exprimer et assurez-vous que chacun ait bien tout dit sans rétention avant de donner votre opinion. Vous pouvez même

vous laisser quelques temps pour y réfléchir et faire une pause pour avoir le temps de véritablement y songer.

### Pour toutes les discussions et débats en général

Lorsque vous discutez et parfois pour mettre un peu d'animation, il est tentant de donner son point de vue. Il faut dire que cela met un peu de vie. Cependant, à trop vouloir parler, vous en oubliez que vous êtes également capable d'apprendre et que chacun à des choses intéressantes à vous transmettre. Vous n'avez pas le monopole de l'expertise sur tous les sujets et vous seriez bien surpris par tout ce que vous pouvez apprendre en écoutant les autres. Par ailleurs, cela peut vite vous rendre désagréable et vous pouvez passer pour « M. Je sais tout... ». On peut alors fuir votre présence car vouloir avoir raison revient souvent à hausser le ton et à rendre les discussions un tantinet désagréable. Alors arrêtez de vouloir avoir raison et apprenez des autres. Vous vous coucherez probablement moins bête et surtout plus serein grâce à votre empathie.

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



## Tous les jours dans les kiosques

### CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

# PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

## LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**Le fruit emblématique de la belle saison ne fait pas que nous régaler : la pastèque aide aussi notre organisme à bien fonctionner. Découvrez tous les bienfaits du melon d'eau ("watermelon" en anglais).**

Il peut arriver que les aliments qui nous plaisent le moins, comme les épinards, soient également ceux qui font le plus de bien à notre santé. Mais il existe quelques exceptions, dont notamment... la pastèque ! Ce fruit délicieux est gorgé d'eau, de sucre, de fibres et de nutriments essentiels comme les vitamines A, B6 et C, des antioxydants, des lycopenes, des acides aminés, et du potassium. Ses graines sont riches en protéines, en magnésium, en vitamine B et en bonnes graisses. Pensez à la choisir bio, pour profiter pleinement de ses nutriments. Voici les meilleures raisons de dévorer de la pastèque dès les premiers jours de chaleur.

#### Pour la santé cardiaque

La pastèque est l'aliment le plus riche en citrulline. Il s'agit d'un acide aminé, précurseur de l'arginine, qui a la particularité d'augmenter la vitalité des vaisseaux sanguins et de favoriser leur dilatation. La citrulline joue aussi un rôle bénéfique au niveau de l'immunité. Grâce à ses nutriments, la pastèque aide à protéger les cellules des dommages liés au stress et diminue ainsi les risques de maladies cardiovasculaires, d'après une étude citée par le site américain Live Science. D'autres travaux ont montré un effet de réduction de l'hypertension artérielle et de la pression sanguine chez les adultes obèses. Ses vertus seraient particulièrement importantes pour les femmes après la ménopause. Un kilo de pastèque

## 5 bonnes raisons de manger de la pastèque



renferme environ 2 mg de citrulline. Ce sont les variétés à chair orange et jaune, comme la Sungold, la Jaroski, qui contiennent le plus de citrulline.

#### Pour ses propriétés anti-inflammatoires

Les lycopenes, qui donnent à la pastèque sa belle couleur rouge, servent à ralentir le processus inflammatoire et à neutraliser les radicaux libres responsables de l'oxydation des cellules. Ce nutriment, ainsi que la choline, permet-

tent de diminuer le taux d'inflammation de l'organisme et d'améliorer ainsi la santé et le bien-être général.

#### Pour s'hydrater avec peu de calories

Entre 20 et 30% de nos besoins journaliers en hydratation peuvent passer par notre alimentation. Et les fruits comme la pastèque y participent largement. En été, une tranche de pastèque nous hydrate et nous donne de l'énergie sans nous alourdir. Si la pastèque est composée

d'eau à 90%, elle contient aussitôt peu de calories: 38,9 kcal pour 100 g (source : table nutritionnelle Ciqua). Elle fait partie des 10 fruits les moins caloriques. Elle est donc idéale pour s'hydrater autrement (on oublie les sodas et autres boissons sucrées) tout en gardant la ligne.

#### Pour rester jeune

La vitamine A est excellente pour la peau et pour les cheveux car elle les aide à rester hydratés et stimule la production de collagène et d'élastine. La pastèque est une bonne

source de cette vitamine. Sans oublier le lycopène qu'elle contient qui est aussi un antioxydant reconnu.

#### Pour les courbatures

Les sportifs et sportives qui aiment la pastèque ont de la chance : en consommant avant l'entraînement aiderait à réduire les courbatures du lendemain et à maintenir un rythme cardiaque stable. En cause, les nutriments bénéfiques (dont l'acide aminé citrulline) qui améliorent la circulation sanguine.

**Les personnes qui mangent le plus de fruits à coque ont une meilleure santé cardiovasculaire. Nos conseils de consommation.**

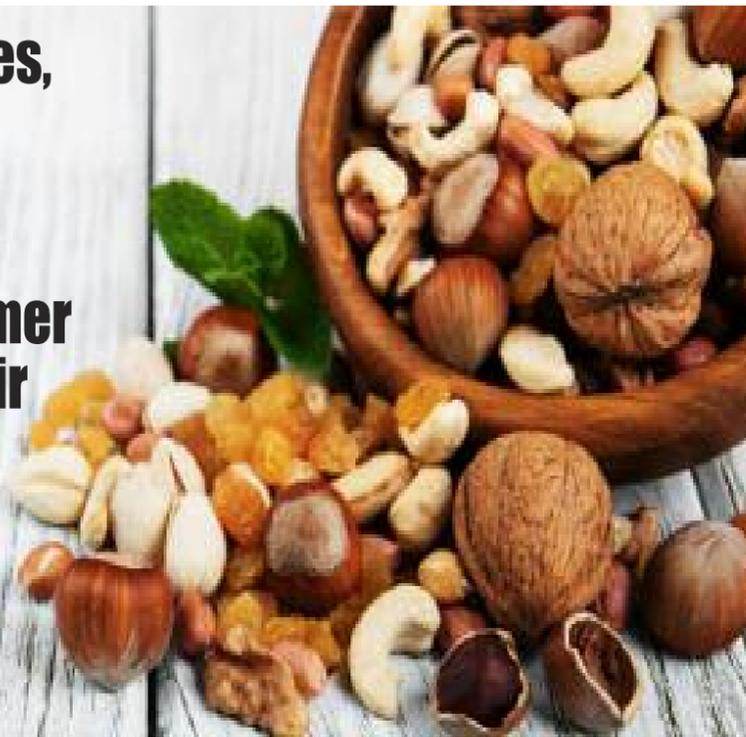
#### Pourquoi c'est important

Les noix et graines oléagineuses sont riches en graisses monoinsaturées et polyinsaturées. Elles apportent des fibres, des vitamines B et E, des minéraux. Dans une étude de 2015, des chercheurs néerlandais ont déjà montré que la consommation de fruits à coque est associée à une meilleure longévité : les personnes qui consomment environ 10 grammes de noix et/ou d'arachides par jour ont un risque de mortalité diminué par rapport à celles qui n'en consomment pas. D'autres études suggèrent que les noix protègent la mémoire et stimulent les capacités cognitives. Par exemple, un régime riche en noix réduirait le risque de développer les symptômes de la maladie d'Alzheimer. Mais peut-on espérer diminuer son risque cardiovasculaire en mangeant des noix et autres fruits oléagineux, et lesquelles ?

#### Ce que les chercheurs ont trouvé

Dans une étude de 2017, des chercheurs de Harvard ont combiné les résultats de plusieurs études (Nurses'Health Study I et II, Health Professionals Follow-up Study) pour obtenir des données sur 210.000 personnes. En tout, les participants ont été suivis sur

## Noix, noisettes, amandes et cacahuètes : comment les consommer pour prévenir infarctus et AVC



une trentaine d'années et les informations sur leur santé et leur alimentation ont été recueillies tous les deux ans grâce à des questionnaires. Les questionnaires alimentaires donnaient des informations sur la consommation de fruits à coque tous les quatre ans. Pendant la période de suivi, il y a eu 14.136 cas de maladies cardiovasculaires, dont 8.390 maladies coronariennes et 5.910 AVC. L'étude est parue dans le Journal of the American College of Cardiology. Résultats : La consommation totale de fruits à coque était inversement associée aux maladies cardiovasculaires. Cela signifie

que plus les participants mangeaient des fruits à coque, moins ils souffraient de maladies cardiovasculaires. Avec au moins cinq portions de fruits à coque par semaine (140 g), le risque de maladie cardiovasculaire diminuait de 14% et celui de maladie coronarienne de 20%. Dans cette étude, une portion pesait 28 g. D'autres travaux ont montré que la consommation de noix et fruits oléagineux est associée à une baisse du risque de diabète, de syndrome métabolique et de maladies coronariennes. Dans l'étude PREDIMED, une population à risque cardiovasculaire élevé a

reçu la consigne de suivre un régime méditerranéen supplémenté en fruits oléagineux de plusieurs sortes : amandes, noisettes, noix ; après 5 ans de suivi, le risque d'accident cardiovasculaire majeur était réduit de 28% dans cette population. Dans l'étude de Harvard, lorsque les chercheurs faisaient la différence entre les différents types de fruits à coque, les noix semblaient les meilleures pour la santé cardiovasculaire. La consommation de noix au moins une fois par semaine réduisait de 19% le risque cardiovasculaire et de 23% celui des maladies coronariennes. Des arachides ou des

noisettes au moins deux fois par semaine réduisaient de 13% le risque cardiovasculaire et de 15% le risque de maladie coronarienne. Une étude parue en mai 2020 dans l'American Journal of Clinical Nutrition rapporte également l'effet bénéfique des amandes sur la santé vasculaire. Les chercheurs montrent que remplacer les collations type biscuits et chips par des amandes améliore la fonction endothéliale, un indicateur clé de la santé vasculaire. Les participants qui présentaient un risque accru de maladie cardiovasculaire ont consommé pendant 6 semaines une collation constituée soit d'amandes, soit d'une collation témoin (mini-muffins sucrés ou salés ayant une composition représentative des apports moyens en macronutriments des collations classiques). Les résultats montrent que le remplacement des collations classiques par des amandes (qui représentent alors 20% de l'apport calorique total) améliore la fonction endothéliale, ce qui permettrait de réduire de 32% le risque de maladie cardiovasculaire. Globalement, les personnes qui consomment régulièrement des amandes sont également plus susceptibles d'avoir une alimentation plus saine ce qui contribue également à réduire le risque cardiovasculaire, comme le suggère une étude parue dans la revue European Journal of Nutrition. Les amandes peuvent avantageusement remplacer des collations classiques trop riches en graisses saturées, en sucres et pauvres en fibres.

## Cinéma : Un véritable robot décroche le premier rôle d'un film

Un film de science-fiction, dont la date de sortie est encore inconnue, mettra en scène Erica, un robot humanoïde créé par un scientifique japonais. Les acteurs ne sont pas épargnés par l'automatisation. Dans le film de science-fiction «B», financé par l'entreprise Bondit Capital Media, l'actrice principale est un robot. Le film raconte l'histoire d'un scientifique cherchant à perfectionner l'ADN



humain. Il crée pour cela un humanoïde, Erica, qu'il aidera ensuite à s'échapper. Le long-métrage dont le budget s'élève à 70 millions de dollars est encore en préproduction, selon le New York Times. Le tournage n'a donc pas encore eu lieu, à l'exception des scènes où elle est présente, qui ont été filmées en 2019 au Japon. Sa date de sortie n'est pour l'instant pas connue. Erica, le robot actrice, a été créé par Hiroshi Ishiguro, un chercheur en robotique de l'université d'Osaka au Japon. Elle est présentée comme la plus belle femme du monde puisque son physique est le mélange des corps et des visages de plusieurs finalistes du concours Miss Univers. Son visage en silicone, animé par des dizaines de moteurs pneumatiques, peut exprimer diverses émotions. Mais l'illusion n'est pas parfaite, selon le New York Times. Le regard humain étant très difficilement imitable, les yeux du robot restent étrangement vides, sa voix un peu métallique et sa démarche saccadée. C'est pourquoi Erica sera assise dans la plupart des scènes. Erica est dotée d'une intelligence artificielle, entraînée pour réciter des textes ou répondre à des questions. Comme n'importe quelle actrice, elle a dû travailler. Les chercheurs ont amélioré la qualité de ses mouvements et ses émotions en multipliant les sessions d'entraînement. Le plus difficile, selon Matthew Helderman, le directeur général de Bondit Capital Media, fut de lui apprendre à moduler sa voix selon les répliques. Reste à savoir si le public trouvera sa prestation convaincante.

## 77<sup>ème</sup> Festival du film de Venise : «A fleur de peau» de Meriem Mesraoua à l'affiche

Le court-métrage algérien «A fleur de peau» de Meriem Mesraoua participe à la compétition du 77<sup>e</sup> Festival international du film de Venise, prévu du 2 au 12 septembre, indiquent les organisateurs sur le site Internet de l'événement. «A fleur de peau» est en lice dans la section «Orizzonti» (Horizon), avec «The Night Train» du Suédois Jerry Carisson, «Anita» de l'Indienne Sushma Khadepaun, «Workshop» du Néo-Zélandais Judah Finnigan, «Was Wahrscheinlich War» de l'Allemand Willy Hans, «The Shift» de la Portugaise Laura Carreira, «The Game» du Suisse Roman Hodel, «Places» du Lituanien Vytautas Katkus, «Being may Mom» de l'Italienne Jasmine Trinca et «Live in Cloud Cuckoo Land», des Vietnamiens Nghia Vu Minh et Thy pham Hoang Minh. Le court-métrage de Meriem Mesraoua raconte en 15 mn l'histoire de la jeune Sarah qui «tente de redéfinir son rapport aux autres et à elle-même», après que sa mère lui a interdit de se ronger les ongles, se rendant alors compte qu'elle devra désormais se «conformer à de nouvelles règles qu'elle ne comprend pas». Par ailleurs, le projet du film-documentaire «Meursault contre-enquête» de l'Algérien Malek Bensmain sera présenté, aux côtés de six autres projets de films-documentaires, dans le cadre du programme «Gap-Financing Market», (marché du financement), qui vise à trouver des compléments de financement à des projets cinématographiques en mettant en relation les professionnels du cinéma. D'un autre côté, les projets de films, «Hadjer» de Anis Djaad et «Soula» de Salah Issaad bénéficieront du workshop, «Final Cut in Venice», une autre voie du festival qui œuvre pour trouver des financements aux films en phase de post-production.

### Archéologie

## Vers la protection de 4 sites archéologiques romains à Mechira et Ouled Khlouf

Une étude pour la protection de quatre (4) sites archéologiques de la période romaine situés dans les deux communes de Mechira et Ouled Khlouf au Sud de la wilaya de Mila est actuellement menée par les services du patrimoine à la direction locale de la culture, a indiqué, le chef du service de patrimoine culturel Lezghad Chiaba. "L'étude est au deuxième stade de conservation et diagnostic et devra être exécutée courant cette année", a déclaré le même cadre en précisant que la première phase de "constatation, de données et de source historique" a été effectuée par un bureau spécialisé d'études. La phase du projet de protection sera effectuée par le bureau d'études en concertation avec les services concernés et les spécialistes en matière de protection du patrimoine, est-il indiqué. Trois de ces sites se trouvent dans la localité de Boutekhmâtène (Mehira) et le quatrième à Ouled Khlouf comprennent notamment des vestiges de basiliques et constructions diverses de la période romaine occupant une superficie de 18 hectares, a relevé M. Chiaba. Ces sites font partie de 31 autres (13 à Mechira et 18 à Ouled Khlouf) figurant sur la liste complémentaire de recensement des biens culturels de la wilaya de Mila qui compte 12 sites culturels protégés dont le secteur sauvegardé du vieux Mila s'étendant sur 7,5 hectares dont l'arrêté de mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur devra paraître "incessamment". Parmi ces 12 sites protégés, cinq (5) sont classés patrimoine national et les sept (7) autres figurent sur la liste complémentaire des biens culturels et les dossiers de leur classification sont préparés en vue d'être soumis à la commission de wilaya des biens culturels courant cette année.

Mechaka A

de l'administration  
**Le Monde**  
Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

**PUBLICITÉS**

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

## Accidents de la circulation: 3 décès et 206 blessés en 24 heures

Trois (03) personnes ont trouvé la mort et 206 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures, indiquerait hier un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). "Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Blida avec 1 personne décédée et 12 autres blessées. S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 52 opérations de sensibilisation à travers 11 wilayas (37 communes), portant sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique. En outre, 61 autres opérations de désinfection générale ont été effectuées dans 12 wilayas (28 communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que pour les deux opérations, 211 agents, tous Grades confondus, 58 ambulances et 31 engins ont été mobilisés. Ceci, en plus de la mise en place des dispositifs de surveillance dans 27 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés, à travers les wilayas d'Alger, Biskra, Illizi, Mostaganem, Tizi-Ouzou, Boumerdes, Sétif, Guelma, Constantine, Ain Defla, Annaba et Skikda. Par ailleurs et concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré 92 incendies, dont 59 de forêts, 09 de maquis, 16 d'herbes et 08 autres ayant ravagé les récoltes. Ces feux ont causé des pertes estimées à 396 ha de forêts, 90 ha de maquis, 792 ha d'herbes, 6350 bottes de foin ainsi que 2903 arbres fruitiers et 1659 palmiers, déplore la DGPC.



En outre, 61 autres opérations de désinfection générale ont été effectuées dans 12 wilayas (28 communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que pour les deux opérations, 211 agents, tous Grades confondus, 58 ambulances et 31 engins ont été mobilisés. Ceci, en plus de la mise en place des dispositifs de surveillance dans 27 sites d'hébergement destinés au confinement des citoyens rapatriés, à travers les wilayas d'Alger, Biskra, Illizi, Mostaganem, Tizi-Ouzou, Boumerdes, Sétif, Guelma, Constantine, Ain Defla, Annaba et Skikda. Par ailleurs et concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et récoltes, il a été enregistré 92 incendies, dont 59 de forêts, 09 de maquis, 16 d'herbes et 08 autres ayant ravagé les récoltes. Ces feux ont causé des pertes estimées à 396 ha de forêts, 90 ha de maquis, 792 ha d'herbes, 6350 bottes de foin ainsi que 2903 arbres fruitiers et 1659 palmiers, déplore la DGPC.

## Sûreté d'Alger: Deux individus interpellés et plus de 1.500 comprimés psychotropes saisis

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'interpellation de deux suspects et à la saisie de plus de 1.500 comprimés psychotropes au niveau de la Rue Mohamed Belouizdad dans la circonscription administrative d'Hussein Dey. L'affaire liée au trafic illicite de comprimés psychotropes a été traitée "à la faveur des renseignements obtenus par la Brigade de police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Hussein Dey faisant état de deux individus qui s'adonnaient à la vente de comprimés psychotropes au niveau de l'entrée de la Rue Mohamed Belouizdad. Suite à quoi, les éléments de la brigade ont élaboré un plan bien ficelé ayant permis d'interpeller immédiatement les deux individus". Ces deux derniers étaient en possession de plusieurs boîtes comprenant 1.560 comprimés psychotropes, précisant que l'un des suspects a avoué qu'il était en train de vendre ces substances hallucinantes au deuxième suspect, après les avoir achetées d'un troisième suspect pour 55 millions de centimes. Les investigations sont en cours pour identifier et arrêter le troisième suspect. Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

## Constantine Une société fictive de production de médicaments mise hors d'activité

La brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de la zone de Palma relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, a saisi 462.600 comprimés de différentes classes thérapeutiques dont 150 000 substances hallucinogènes, dans une affaire de mise hors d'activité d'une société fictive de distribution de produits pharmaceutiques. L'opération qui s'est également soldée par l'arrestation de deux (2) personnes, gestionnaires de cette société fictive, a été réalisée sur la base d'investigations de terrain, suite à une information dénonçant une activité suspecte de vente de médicaments a précisé un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Les enquêteurs ont procédé, dans un premier temps, à l'identification des différents dépôts de stockage de médicaments de cette entreprise, répartis sur plusieurs régions dans la wilaya avant de perquisitionner les lieux et de procéder à la saisie d'un demi-million de comprimés, de près de 20 millions de dinars, d'équipements informatique, de factures d'acquisition de médicaments et un véhicule utilisé dans les transactions. L'enquête approfondie menée avec la collaboration des services des directions de la santé et du commerce, a démontré que cette société de distribution de médicaments était fictive, les factures d'acquisition et de vente étaient falsifiées ainsi que les cachets utilisés dans l'activité commerciale. Un dossier juridique a été établi à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant la justice pour entre autres, "faux usage de faux dans des documents officiels", "falsification de cachets", "non-respect des lois régulant l'utilisation des médicaments et celles liées au contrôle administratif et technique concernant l'acquisition et la vente des comprimés psychotropes", "possession, stockage et vente de manière illégale de produits pharmaceutiques dans le cadre d'un réseau criminel.

## Guelma Un homme tue sa femme d'un coup de feu en plein visage

Une femme âgée de 40 ans a été assassinée, samedi 1er août, par son propre mari dans la localité d'Aïn Ben Beïda, dans la wilaya de Guelma. Le présumé meurtrier a fait usage de son fusil de chasse pour lui tirer un coup de feu en plein visage, suite à une violente dispute conjugale. Selon la même source, le présumé assassin aurait pris la fuite après avoir commis son forfait. Les services de la gendarmerie ont ouvert une enquête pour mettre la lumière sur ce crime horrible qui a jeté l'émoi sur toute la localité d'Aïn Ben Beïda. Le corps de la victime a été transféré vers l'hôpital de la ville. Le drame s'est déroulé dans la soirée du deuxième jour de l'Aïd el Adha. Le père de famille a tué sa femme à l'aide d'une arme à feu, avant de prendre la fuite vers une destination inconnue. Les éléments de la gendarmerie se sont lancés à sa recherche. Il faut rappeler que le nombre des meurtres dus aux violences conjugales a explosé en Algérie depuis le début de l'année. Elles sont plus de trente-trois femmes assassinées par leurs conjoints. Un chiffre qui révèle la recrudescence des violences faites aux femmes, surtout durant la période de confinement.

## Tlemcen: 25 individus devant la justice, après une tentative d'agression



Tout a commencé le 28 juillet dernier vers 23h quand les éléments de la 1re Sûreté urbaine de Bab Sidi-Boumediene, près du centre-ville de Tlemcen sont intervenus, pour assurer la protection de trois personnes poursuivies par une bande composée de plusieurs individus armés de couteaux qui ont tenté d'attaquer les trois jeunes ayant pris refuge à l'intérieur de cette sûreté urbaine, selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques relevant de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen. Face au nombre de personnes surexcitées, la police a dû appeler en renfort les services de la police judiciaire (PJ) ainsi que de la BRI, afin de secourir les 3 personnes et sécuriser les lieux, ce qui a dissuadé les assaillants qui ont pris la fuite en laissant

plusieurs couteaux devant le siège de cette sûreté urbaine. Le 29 juillet, sur instruction du parquet de Tlemcen, les éléments de la police ont réussi à identifier et arrêter près de 25 individus, âgés de 20 à 34 ans. La police a également saisi lors de perquisitions plusieurs armes blanches et épées ainsi que 330 unités de boissons alcoolisées, en plus de la récupération d'un certain nombre d'objets volés en possession des suspects et la saisie d'une moto volée sous la menace. Les 25 suspects ont été présentés, hier, devant le procureur de la République et le juge d'instruction près le tribunal de Tlemcen, ajoute le communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen.

## Oran : Les bateaux de plaisance interdits de sortie en mer

Le wali d'Oran a signé une décision interdisant les sorties en mer des bateaux de plaisance pour une durée de 15 jours. Si la wilaya d'Oran a justifié cette décision par la lutte contre la propagation du coronavirus (covid-19), selon les tenants de bateaux de plaisance, cette décision a été prise dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine (Harraga) dont le phénomène a repris en force ces dernières semaines. La wilaya a précisé que toute infraction à cette décision ex-

posera son auteur aux sanctions prévues par la loi. Le même document souligne que toutes les autorités concernées dont le secrétaire général de la wilaya, le directeur de l'organisation et des affaires générales, le chef de sûreté de wilaya, le commandement du groupement territorial de la gendarmerie nationale, les directeurs du commerce, du tourisme et de la pêche, les chefs de daïras et les présidents d'APC de la wilaya, chacun selon ses prérogatives, sont tenus d'appliquer cette décision.

## Tribunal de Sidi M'hamed Quatre ans de prison requis contre Khaled Drareni et ses co-accusés

Le procureur de la République auprès du tribunal de Sidi M'hamed a requis hier une lourde peine de quatre ans de prison et une amende de 100.000 dinars à l'encontre du journaliste Khaled Drareni et deux militants, Samir Benlarbi et Slimane Hamitouche.

Dans la peine le procureur a requis aussi l'interdiction d'exercer leurs droits civils et politiques pour une durée de quatre ans aussi. Les détenus sont poursuivis pour incitation à attroupement non armé et atteinte à l'unité nationale.

## MC Alger : La fusion avec le GSP dès demain

Le Groupement sportif des Pétrouliers (GSP) et le Mouloudia Club d'Alger (MCA) tiendront des Assemblées générales extraordinaires (AGEx), respectivement les 5 et 6 août au Complexe nautique de Val d'Hydra (Alger), pour entériner leur fusion, a-t-on appris dimanche auprès des deux clubs. "L'AGEx du GSP est prévue demain à partir de 14h00 et celle du

MCA, le lendemain, à 15h00. Il n'y aura qu'un seul point à l'ordre du jour de ces deux assemblées, à savoir la fusion des deux clubs", a-t-on précisé de mêmes sources. Il s'agit là de la première étape dans cette perspective de fusion, car après la soumission du projet aux membres des deux assemblées, d'autres processus seront enclenchés, pour concrétiser l'opération.

Ce sera une fusion par "absorption", selon les mêmes sources, puisque le GSP, avec ses 13 sections sportives, évoluera désormais sous le sigle du MC Alger qui, lui, en compte sept. Une fois la fusion opérée, le MCA nouvelle version comptera 15 sections, celles existant déjà dans les deux clubs, comme le tennis de table et l'escrime, ne formeront désormais qu'une, selon les mêmes

sources. Le GSP et le MCA ont accéléré les discussions en vue de cette fusion pour qu'elle coïncide avec le centenaire du "Doyen", fondé en 1921 et dont on souhaite réunir à nouveau les membres au sein d'une seule et même famille. En juin 2008, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach s'était retirée du MCA, en créant sa propre association sportive, le GSP,

tout en restituant au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) le sigle du club. Rattaché au groupe Sonatrach, le GSP avait gardé 13 sections sportives, à l'exception du football, qui avait été restitué en 2001 à l'association El-Mouloudia. Avant cela, en 1977, le MJS avait confié la gestion du MCA à Sonatrach, dans le sillage des réformes sportives de l'époque.

## Mondial-2022 (arbitrage): Ghorbal présélectionné pour le rendez-vous du Qatar



L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal a été présélectionné, en compagnie de cinq autres referees africains, pour la Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre), rapportait hier le site Afrik Foot. Outre Ghorbal (34 ans), la commission d'arbitrage de la Fédération internationale (Fifa) a également retenu le Marocain Redouane Jiyed, le Sénégalais Maguette Ndiaye, l'Égyptien Oumar Mohamed, le Congolais Jean-Jacques Ndala et l'Éthiopien Bamlak Tessema. Ce dernier faisait déjà partie des six officiels africains présents en Russie pour l'édition 2018. Lors du dernier Mondial-2018, l'Algérie était représentée par l'arbitre Mehdi Abid-Charef et l'assistant Abdelhak Etchiali. Arbitre international depuis 2014, Ghorbal avait été retenu pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, officiant quatre rencontres du tournoi, dont le quart de finale entre le Sénégal et le Bénin (1-0). Il avait été retenu la même année pour le Mondial des clubs au Qatar.

## Benrahma à France Football : « Je ne remercierai jamais assez Brentford »

L'attaquant de Brentford, Saïd Benrahma, est revenu dans un entretien accordé à France Football au sujet de la confiance qu'il a reçue au sein du club anglais. « Disons que c'est le club qui m'a fait confiance. C'est (il cherche ses mots)... Ce sont les seuls qui ont cru en moi, on ne va pas se mentir », a débuté l'aïlier de 24 ans.

Véritable révélation de Championship cette saison, Saïd Benrahma a grandement contribué à la bonne saison de son équipe avec ses 17 buts et ses 9 passes décisives. L'attaquant algérien a enchaîné au sujet de Brentford : « C'est LE club qui a su comment se comporter avec moi ! Je ne les remercierai jamais assez pour ça. Tout ça, c'est grâce à

eux et au coach. Je ne pouvais pas rêver de tomber dans un meilleur endroit, en fait ».

« Je parle beaucoup avec Thomas Frank »

Saïd Benrahma est aussi revenu sur la relation qu'il entretient avec son entraîneur. « En fait, lui-même est très serein, a-t-il ajouté. Il est dans l'échange, aussi. Me

concernant, je parle beaucoup (il insiste) avec lui. Il vous transmet cette confiance, à 100%. A partir de là vous êtes heureux de jouer, de jouer pour lui. A côté de ça, il sait rester calme. Même quand il vous pousse à fond à l'entraînement, il parvient à rester posé. Je pense que son caractère et son attitude rejaillissent sur nous ».

## Ligue des champions : La CAF renonce officiellement au "Final Four"

Le Comité d'urgence de la Confédération africaine de football (CAF) a approuvé hier le calendrier révisé des compétitions interclubs touchées par la pandémie de coronavirus (Covid-19), renonçant officiellement à la formule du "Final Four" pour la Ligue des champions. Dans un communiqué publié sur son site officiel, la CAF a justifié sa décision par le "retrait de la Fédération camerounaise de football de l'organisation du Final Four" et "conformément au principe d'équité", puisque l'Égypte et le Maroc, dont les représentants Al-Ahly et le Zamalek pour la première et le Raja et le Wydad Casablanca pour le second sont les demi-finalistes de

la compétition, "sont exempts de l'accueil du Final Four". Ce dernier devait se jouer initialement au stade Japoma à Douala (Cameroun) en septembre, avant que le gouvernement camerounais ne décide de renoncer à abriter le reste de la compétition en raison de la pandémie de Covid-19. Ainsi, les matchs aller seront disputés les 25 et 26 septembre 2020 au Maroc, tandis que la seconde manche est programmée les 2 et 3 octobre en Égypte. La finale se déroulera sur un terrain neutre en cas d'opposition entre une équipe égyptienne et une autre marocaine. A cet effet, un appel à candidatures a été lancé à l'attention des associations membres, à exclusion de

l'Égypte et du Maroc pour l'organisation de ladite finale en match unique, précise la CAF, soulignant que les associations membres intéressées doivent soumettre leur dossier de candidature comprenant le lieu du match et la garantie gouvernementale obligatoire au plus tard le 17 août 2020. Cependant, en cas de qualification des deux clubs égyptiens ou marocains pour la finale, le match unique se jouera soit en Égypte, soit au Maroc le 16 ou 17 octobre 2020. A cet égard, les associations membres concernées, à savoir la Fédération égyptienne de football et la Fédération royale marocaine de football, devront confirmer leur disponibilité au

plus tard le 15 août 2020. La CAF poursuivra les discussions avec les différentes parties prenantes sur les possibilités d'organiser les matchs restants de la Ligue des champions 2019-2020 à huis clos ou non. Concernant la Coupe de la Confédération, la formule du "Final Four" a été maintenue et se jouera comme prévu au Maroc à huis clos. Les demi-finales sont fixées au 22 septembre : Pyramids (Égypte) - Horoya (Guinée) au complexe Mohammed-V (Casablanca) et RS Berkane (Maroc) - Hassania Agadir (Maroc) au stade Prince Moulay-Abdellah (Rabat), alors que la finale se jouera le 27 du même mois au stade Prince Moulay-Abdellah.

## Ligue 1 : USM Alger Le nouveau directeur sportif Antar Yahia "bientôt" à Alger

Le nouveau directeur sportif de l'USM Alger, Antar Yahia, bloqué en France en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, sera "bientôt" à Alger pour prendre ses fonctions, a annoncé hier le club algérois. "Antar Yahia va nous rejoindre très bientôt. Ce sera à bord d'un vol de la compagnie nationale, Air Algérie, destiné à

rapatrier les ressortissants algériens bloqués en France en raison de la pandémie", a expliqué le club algérois sur son site officiel. Des rumeurs ont laissé entendre que le rapatriement de l'ancien défenseur central et capitaine des "Verts" allait se faire à bord d'un bateau ou d'un avion privé appartenant à l'actuel propriétaire de l'USMA, le Groupe

Serport, mais ce dernier a formellement démenti cette information. "Tout ce qui a été dit à ce propos n'était que pure spéculation", a-t-il indiqué dans son communiqué. Antar Yahia (38 ans), qui compte 53 sélections avec l'équipe nationale, est installé en France, où il est né et a grandi. Il a été engagé comme nouveau directeur sportif de

l'USMA au mois de mai dernier, mais la pandémie de nouveau coronavirus a fait qu'il ne puisse pas encore rallier Alger. Une situation qui, cependant, ne l'a pas empêché d'entamer le travail, en faisant signer plusieurs joueurs franco-algériens et négociant avec l'entraîneur français François Ciccolini.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPIL NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉPUSION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

DGSN

## Le président Tebboune a mis fin aux fonctions de 34 chefs de sûretés de wilayas

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a mis fin aux fonctions, à l'occasion de leur récent mouvement, à pas moins de 34 chefs de sûreté de wilayas. Le décret présidentiel de formalisation de cette décision est paru au dernier N° DU journal officiel N° 44 datant du 30 juillet dernier. Par décret présidentiel du 17 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 9 juillet 2020, il est mis fin aux fonctions de chefs de sûreté aux wilayas suivantes, exercées par, MM. :

- Mohamed Chakour, à la wilaya de Blida ;
- Amar Choudar, à la wilaya de Guelma ;
- Abdelkrim Ouabri, à la wilaya de Constantine ;
- Tidjani Zarroug, à la wilaya d'Illizi ;
- Abdelhakim Alalei, à la wilaya d'El Oued ;
- Abdelhakim Berghouti, à la wilaya de Khenchela ;
- Mourad Zenati, à la wilaya

de Mila ;

- Mohamed Baghdad, à la wilaya d'Aïn Defla ;
- Mokhtar Koibich, à la wilaya d'Aïn Temouchent ;
- Mohamed Salah Zeghadnia, à la wilaya de Ghardaïa ;

Appelés à exercer d'autres fonctions.

Et par décret présidentiel du 17 Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 9 juillet 2020, il est mis fin aux fonctions de chefs de sûreté aux wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Kaddour Sassi, à la wilaya de Batna ;
- Youcef Hamel, à la wilaya de Biskra ;
- Hachemi Laribi, à la wilaya de Béchar ;
- Boubakeur Mekhelfi, à la wilaya de Bouira ;
- Okkache Mekide, à la wilaya de Tamenrasset ;
- Salah Makhlouf, à la wilaya de Tlemcen ;
- Mohammed Zouhri, à la wilaya de Jijel ;

- Mohammed Akhrib, à la wilaya de Sétif ;
  - Aïssa Belguechairi, à la wilaya de Saïda ;
  - Mohamed Khazmat, à la wilaya de Skikda ;
  - Djilali Tahouri, à la wilaya de Sidi Bel Abbès ;
  - Samir Khelassi, à la wilaya de Mostaganem ;
  - Noredine Belgacem, à la wilaya de M'Sila ;
  - L'Hiassine Aït Meziane, à la wilaya de Mascara ;
  - Yahia Bouslah, à la wilaya d'Ouargla ;
  - Mouloud Mehailia, à la wilaya d'El Bayadh ;
  - Hamid Benabdelmalek, à la wilaya de Bordj Bou Arréridj ;
  - Slimane Imrazene, à la wilaya de Tindouf ;
  - Mohamed Chelbi, à la wilaya de Souk Ahras ;
  - Mohammed Boukenadel, à la wilaya de Naâma ;
- Appelés à réintégrer leur grade d'origine.

## Rapatriement : 9536 ressortissants rapatriés jusqu'au 30 juillet dernier

Les opérations de rapatriement des citoyens algériens bloqués à l'étranger se sont poursuivies dans leur deuxième phase (20-30 juillet) qui a concerné 9.536 citoyens en provenance de 32 pays sur 42 vols et deux traversées maritimes, a indiqué dimanche le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. En voici un tableau détaillé des vols et du nombre de citoyens rapatriés du 28 au 30 juillet 2020 (sachant que certains vols ont atterri le 31 juillet) :

- 28 juillet 2020
- Rapatriement de 215 citoyens vers l'aéroport international d'Alger à bord de deux vols en provenance de Montpellier (France).
- Rapatriement de 151 citoyens vers l'aéroport international d'Alger en provenance de Paris (France).

— Rapatriement de 303 citoyens vers l'aéroport international d'Alger en provenance de Londres (Royaume-Uni).

— Rapatriement de 102 citoyens vers l'aéroport d'Oran en provenance de Kiev (Ukraine).

29 juillet 2020 :

— Rapatriement de 305 citoyens vers l'aéroport de Bejaïa à bord de deux vols en provenance de Marseille (France).

— Rapatriement de 153 citoyens vers l'aéroport de Constantine en provenance de Lyon (France).

30 juillet 2020 :

— Rapatriement de 129 citoyens vers l'aéroport d'Oran en provenance de Moscou (Russie).

— Rapatriement de 203 citoyens vers l'aéroport international d'Alger en provenance de Doha (Qatar).

— Rapatriement de 235 citoyens

vers l'aéroport d'Alger en provenance de Washington (Etats-Unis d'Amérique).

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a précisé qu'il a été décidé "le lancement du rapatriement d'autres Algériens bloqués en Tunisie à partir du 3 août en cours à travers les postes frontaliers terrestres". En outre, il a souligné que "l'opération concernera un nombre de citoyens algériens arrivés en Tunisie en provenance d'autres pays et certains ressortissants tunisiens et étrangers résidant en Algérie, soit plus de 500 personnes devraient être rapatriés dans le cadre de cette opération", ajoutant "notre ambassade et nos représentations consulaires en Tunisie s'attèlent à l'élaboration des listes en fonction des critères fixés par les autorités compétentes à cet effet".

## Enseignement Supérieur : Benziane s'entretient avec l'ambassadeur américain en Algérie

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a examiné hier avec l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, John Desrocher, les moyens de développer la coopération en matière de formation et de recherche et de promouvoir les échanges scientifiques entre les universités des deux pays. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur nombre de questions dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, dont le programme de formation "Fulbright", ainsi que sur les

moyens de développer la coopération en matière de formation et de recherche et de promouvoir la mobilité des chercheurs et les échanges scientifiques entre les universités des deux pays, précise le communiqué publié au terme de l'audience accordée par M. Benziane à M. Desrocher au siège du ministère. Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique étant "de plus en plus ouvert sur l'environnement économique", le ministre a demandé à la partie américaine de "permettre aux universités algériennes de bénéficier de l'expérience de leurs homologues

américaines en matière d'apprentissage et d'emploi». MM. Benziane et Desrocher ont également convenu de "diversifier la coopération afin d'y inclure plusieurs autres disciplines scientifiques et de recherche». Les deux parties ont aussi abordé la situation épidémiologique de la Covid-19 et les moyens de faire face à la pandémie. Le ministre a, dans ce cadre, mis en avant les principaux axes du protocole sanitaire mis en place par son département pour la gestion de la fin de l'année universitaire et de la rentrée 2020/2021 dans un contexte pandémique.

## POINT DE SITUATION DE L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS COVID-19

**Au total dans le monde :**  
18 104 056 cas confirmés et 689 922 décès.

- Afrique \*: 957 830 cas confirmés et 20 271 décès
- Amérique : 9 762 672 cas confirmés et 365 688 décès
- Europe : 2 932 787 cas confirmés et 204 941 décès
- Océanie : 19 775 cas confirmés et 240 décès
- Asie : 4 382 550 cas confirmés et 98 072 décès

Les États-Unis est le pays le plus touché par la pandémie avec 4 667 955 cas confirmés et 154 860 décès.

Suivi par le Brésil avec 2 733 677 cas confirmés et 94 104 décès.

L'Inde est à la 3ème position avec 1 803 695 cas confirmés et 38 135 décès.

**Nombre de cas cumulés confirmés, rapporté par continent et par pays :**

Afrique : 957 830 cas ; le pays notifiant le plus de cas c'est l'Afrique du Sud (511 485), l'Égypte (94 483), le Nigéria (43 841), le Ghana (37 014).

Asie : 4 382 550 cas ; les cinq pays notifiant le plus de cas sont l'Inde (1 803 695), l'Iran (309 437), le Pakistan (280 029), l'Arabie saoudite (278 835) et le Bangladesh (240 746).

Amérique : 9 762 672 cas ; les cinq pays déclarant le plus de cas sont les États-Unis (4 667 955), le Brésil (2 733 677), le Mexique (439 046), le Pérou (428 850) et le Chili (359 731).

Europe : 2 932 787 cas ; les cinq pays déclarant le plus de cas sont la Russie (850 870), le Royaume-Uni (304 695), l'Espagne (288 522), l'Italie (248 070) et l'Allemagne (210 402).

Océanie : 19 775 cas ; les cinq pays notifiant le plus de cas sont l'Australie (17 923), la Nouvelle-Zélande (1 217), Guam (368), la Papouasie-Nouvelle-Guinée (110) et la Polynésie française (62).

**Nombre de décès rapporté par continent et par pays :**

Afrique : 20 271 décès ; le pays déclarant le plus de décès c'est l'Afrique du Sud (8 366), l'Égypte (4 865), le Nigéria (888) et le Soudan (752).

Asie : 98 072 décès ; les cinq pays déclarant le plus de décès sont l'Inde (38 135), l'Iran (17 190), le Pakistan (5 984), la Turquie (5 728) et l'Indonésie (5 236).

Amérique : 365 688 décès ; les cinq pays déclarant le plus de décès sont les États-Unis (154 860), le Brésil (94 104), le Mexique (47 746), le Pérou (19 614) et la Colombie (10 650).

Europe : 204 941 décès ; les cinq pays déclarant le plus de décès sont le Royaume-Uni (46 201), l'Italie (35 154), la France (30 265), l'Espagne (28 445) et la Russie (14 128).

Océanie : 240 morts ; les six pays déclarant des décès sont l'Australie (208), la Nouvelle-Zélande (22), Guam (5), les îles Mariannes du Nord (2) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (2).

**Afrique du nord et pays frontaliers de l'Algérie\* :**

- Maroc 25 537 cas confirmés et 382 décès ;

- République Arabe Sahraouie 766 cas confirmés et 01 décès ;

- Mauritanie 6 310 cas confirmés et 157 décès ;

- Mali 2 541 cas confirmés et 124 décès ;

- Niger 1 147 cas confirmés et 69 décès ;

- Libye 3 691 cas confirmés et 80 décès ;

- Tunisie 1 561 cas confirmés et 51 décès ;

- Égypte 94 483 cas confirmés et 4 865 décès.

**EN ALGÉRIE**

507 nouveaux cas ont été confirmés COVID-19 biologiquement à la PCR dont 08 décès.

Au total, 31 972 cas cumulés dont 1239 décès ont été confirmés COVID-19

Les analyses des prélèvements à l'infection au coronavirus COVID-19 sont actuellement confirmées ou infirmées par les laboratoires de diagnostics cités comme suit :

- Laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie à Alger ;

- Laboratoire central de l'EHS El Hadi Flici à Alger ;

- Laboratoire d'immunologie de CHU Beni Messous à Alger ;

- Annexe IPA Oran ;

- Annexe IPA Constantine ;

- Annexe IPA M'Sila ;

- Laboratoire Central EPH Ouargla ;

- Université de Tizi-Ouzou ;

- Laboratoire central Centre lutte Contre le Cancer Batna ;

- Laboratoire m SADELAOUD Batna ;

- Centre de lutte Contre le Cancer (C.L.C.C) Bechar ;

- CHU Annaba ;

- CHU Sétif ;

- Faculté de médecine de Bejaïa en collaboration avec CHU de Bejaïa ;

- Laboratoire central de l'EPH de Thénia Boumerdes

- Laboratoire d'hygiène Tipaza

- Laboratoire d'Analyse EL MEDJED El Oued ;

- Service de microbiologie CHU Constantine

- Laboratoire central du CHU Tlemcen

Sources :

- Rapports de situation sur les nouveaux coronavirus (2019-nCoV) - Organisation mondiale de la santé (OMS)

- https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports

- Centres européens de contrôle et de prévention des maladies (ECDC)

- https://www.ecdc.europa.eu/en

- Notification d'épidémie - Commission nationale de la santé (NHC).

- https://www.sinoptic.ch/sante/coronavirus-2019-novel-cov/archives-nhc-2020-04/

- Ministère de la santé Algérie www.sante.gov.dz

- Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'université américaine Johns Hopkins.

- https://www.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6